

LA LETTRE DU PATRIMOINE

n° 63 TRIMESTRIEL 07 | 08 | 09 2021



Waremton, G. Focant © SPW, AWaP

Agence wallonne du Patrimoine

Rue du Moulin de Meuse, 4 - 5000 Namur (Beez)

Bureau de dépôt : Liège X • P501407





Église Saints-Pierre-et-Paul, Warneton.

G. Focant © SPW-AWaP

■ ÉDITO • PATRIMOINE EUROPÉEN

- 4 | **Assistance aux propriétaires de biens classés**
- 4 | **Spa** : nouveau site wallon inscrit sur la Liste du **patrimoine mondial de l'UNESCO**

■ CLASSEMENT

- 7 | L'**église Saints-Pierre-et-Paul de Warneton** : un édifice **Art déco** unique en Wallonie
- 9 | L'**areine** dite de la **Chartreuse** à Liège (Grivegnée)

■ RESTAURATION

- 11 | Ardoises naturelles – **Noues à fendis**
- 14 | **Renaissance des arcades** de l'**abbaye de Villers-la-Ville**
- 15 | Le **réseau européen des matériauthèques** du patrimoine architectural

■ ARCHÉOLOGIE

- 16 | La **Maison du Prince** à Verviers
- 18 | Les **origines de Verviers** revisitées. Fouilles archéologiques à l'occasion du réaménagement de la place du Marché
- 20 | Archéologie dans l'**oratoire Saint-Sulpice** à **Aineffe** (Faimès)
- 22 | Une petite **nécropole romaine** à **Ghislenghien**

■ FORMATION AUX MÉTIERS DU PATRIMOINE

- 24 | Les savoirs et savoir-faire de l'art de la **construction wallonne en pierre sèche**
- 25 | Quand une **simple pierre** permet de mieux comprendre un **bâtiment**, son **contexte** et sa **construction**

■ PUBLICATIONS

- 27 | L'**ermitage de Saint-Thibaut** et le site de **Montaigu**
- 27 | L'**église Saint-Pierre** de **Lessines**
- 28 | Le patrimoine de **Lincient**
- 29 | Le **bulletin n° 35** de la **CRMSF** est **sorti de presse**
- 30 | Partez à la découverte des richesses du **patrimoine mobilier** avec **Trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles** (tome 2)
- 31 | **Flesh, Gold and Wood**
- 32 | Le Bulletin de l'**Institut archéologique liégeois**, ses missions, ses collections et ses publications

■ DU CÔTÉ ASSOCIATIF

- 34 | **Châteaux et Abbayes**, vers la création d'un **nouveau réseau MSW**

■ ÉVÉNEMENTS

- 36 | **Femmes & Patrimoine**, en route pour les prochaines Journées
- 38 | **Jeudi ? J'peux pas, j'ai Patrimoine !**
- 38 | La rentrée de l'**Archéoforum**
- 38 | **Des livres et vous...**

■ POUR LES PLUS JEUNES

- 39 | La ville thermale de **Spa** aujourd'hui **patrimoine mondial de l'UNESCO**

ÉDITO

Les inondations de ce mois de juillet resteront gravées dans nos mémoires. Nous réaffirmons dans ces pages tout notre soutien aux personnes touchées par ces événements tragiques.

Si vous êtes propriétaire d'un bien classé, l'AWaP est à vos côtés pour vous aider dans vos démarches administratives.

Contactez-nous :

- du lundi au vendredi entre 9h00 et 16h00 au **081 20 58 30** (numéro d'urgence de l'AWaP, réservé aux propriétaires de biens sinistrés);
- par formulaire intitulé « Déclaration de travaux sur un bien classé non-soumis à permis d'urbanisme » disponible sur le site <https://agencewallonnedupatrimoine.be/wp-content/uploads/2019/05/5DeclTravBiensClasses.pdf>. Le formulaire complété et signé est à envoyer par mail à l'adresse info@awap.be;
- via le call center de la Région wallonne au **1718**.

Des actes et travaux conservatoires d'urgence peuvent être autorisés sur la base d'une simple déclaration. Les conditions cumulatives à respecter sont :

- ces actes et travaux doivent être réversibles;
- ces actes et travaux doivent être destinés à assurer sans délai la sauvegarde du bien classé menacé en raison de conditions climatiques.

Il est possible d'obtenir une subvention pour la réalisation de ces travaux urgents s'ils ne sont pas déjà couverts par l'intervention de votre assurance ou par l'intervention éventuelle du Fonds des calamités. Nous vous signalons également que votre assureur doit intervenir en premier lieu.

En tant qu'institution, l'AWaP a été également frappée. Le Centre de conservation et d'études a été inondé le jeudi 15 juillet et lors du week-end des 24 et 25 juillet. Ce Centre abrite les artefacts de la plupart des fouilles réalisées en Wallonie. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer.

Après un inventaire des dégâts, un plan d'actions a été établi afin d'identifier les ressources nécessaires et d'appliquer les mesures de restauration adéquates. Une attention particulière est accordée à la sécurité des personnes sur place. À l'heure où ce trimestriel est bouclé, le personnel de l'AWaP, les bénévoles venus en renfort et les experts consultés mettent tout en œuvre pour minimiser les dégradations. Nous les remercions toutes et tous.

Benoît LEMAIRE, Manager de transition

SPA : NOUVEAU SITE WALLON INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Malgré la tristesse liée aux événements dramatiques de la mi-juillet, l'émotion était vive ce 24 juillet à Spa après que le Comité du Patrimoine mondial ait examiné les propositions d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial. L'un des premiers dossiers présentés était celui des Grandes villes d'eaux d'Europe qui regroupait un ensemble de onze villes situées dans sept pays différents : Baden-Baden, Bad Ems et Bad Kissingen en Allemagne, Baden bei Wien en Autriche, Spa en Belgique, Vichy en France, Montecatini Terme en Italie, Karlovy Vary, Františkovy Lázně et Mariánské Lázně en République tchèque et Bath au Royaume-Uni.

Les propositions d'inscription sérielle transnationale sont de plus en plus fréquentes au Patrimoine mondial et de nombreux centres historiques urbains sont déjà inscrits sur la Liste du patrimoine mondial mais c'est la première fois qu'une série de onze villes est inscrite sur cette Liste. L'entreprise était ambitieuse et le travail conséquent. Il a mobilisé les autorités politiques et les services techniques des différentes villes, des experts internationaux dans les domaines du thermalisme et de son histoire, les points focaux UNESCO des pays participants sous la coordination des représentants du ministère de la culture de la République tchèque. Les travaux se sont déclinés à la fois au niveau international et au niveau local. C'est un long chapitre qui s'achève avec cette décision du Comité du Patrimoine mondial.

Pour Spa, les premiers contacts entre les autorités communales et les autorités régionales ont été établis il y a une quinzaine d'années. Les forces vives locales ont directement apporté leur soutien

et leur contribution à ce projet. La première étape a été franchie en 2008 avec l'inscription sur la liste indicative de la Belgique (inventaire des biens qu'un pays estime avoir les qualités requises pour l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial). Le document mentionnait déjà la volonté de s'engager dans une démarche commune avec d'autres villes d'eaux européennes. La même année, le Comité du Patrimoine mondial réuni à Québec examinait la proposition d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de la ville thermale tchèque de Luhačovice et décidait de différer le dossier pour permettre à l'État partie d'insérer cette proposition dans une étude thématique globale du thermalisme.

Au niveau européen, le thermalisme est également un sujet d'attention. Ainsi le programme Culture 2000 de la Commission européenne a soutenu le projet *Termae Europae* (2006-2009) qui visait l'étude du patrimoine thermal européen, la valorisation des stations thermales et l'assistance aux villes par le



Ville de Spa. G. Focant © SPW-AW&P

biais de l'échange d'expériences et de savoir-faire. Deux ouvrages ont été réalisés dans ce cadre : *Thermae Europae - Discovering Art, Architecture and Heritage in Europe's Spa Towns* et *Thermale Europae - Safeguarding Europe's Spa Heritage. A critical appraisal*. À la fin du programme, Spa continua la collaboration avec cinq autres villes en créant en 2009 l'Association européenne des villes thermales historiques, à l'initiative de l'itinéraire européen de ces mêmes villes thermales historiques qui compte maintenant cinquante-et-un membres répartis dans dix-sept pays et labellisés « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe » depuis 2010.

Une candidature au patrimoine mondial ayant pour objet le thermalisme, apparaissait comme une ambition légitime. Elle se justifiait d'autant plus que les villes thermales constituent une typologie particulière absente de la Liste du patrimoine mondial. La question du choix des villes participantes a été particulièrement délicate car plusieurs centaines de villes européennes sont ou ont eu des activités thermales. La définition du concept était donc primordiale.

Les travaux menés par les équipes tchèques ont permis d'opérer une première sélection de seize villes qui ont été inscrites sur les listes indicatives des sept pays participants en 2014. Le travail d'un groupe d'experts internationaux a abouti à la sélection des onze villes qui constituent les Grandes villes d'eaux d'Europe et qui viennent d'être inscrites sur la Liste du patrimoine mondial. Le Comité du Patrimoine mondial reconnaît ainsi l'importance de la cure pour la société européenne dans la période comprise entre 1700 et les années 1930. Cette importance s'est traduite par un échange d'influences dans les domaines de la médecine, de la balnéothérapie et des loisirs, et a abouti à une typologie urbaine centrée sur les sources minérales naturelles. Ces villes ont su garder leur fonction tout en s'adaptant à l'évolution des goûts, des sensibilités et des exigences des visiteurs. À travers son organisation, ses bâtiments, ses parcs, son environnement naturel, la ville thermale témoigne du programme quotidien et très structuré qui était imposé aux curistes en association avec les activités sociales, sportives, de loisirs et de divertissement.

Une candidature
au patrimoine mondial
ayant pour objet
le thermalisme.

Spa devient ainsi le deuxième site de la province de Liège et le seizième site wallon inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.



Ville de Spa. G. Focant © SPW-AWaP

À travers ses sources, thermes, casino, théâtre, salons, hôtels et villas, parcs et promenades, Spa constitue un exemple remarquable du thermalisme européen. Spa, c'est le thermalisme. Le nom de la ville est même utilisé par les anglophones pour désigner les centres thermaux. Spa condense sur son territoire de multiples témoins directs et indirects de sa vocation thermale.

La décision du Comité du Patrimoine mondial d'inscrire les Grandes villes d'eaux d'Europe termine de manière heureuse le chapitre de la reconnaissance au titre de patrimoine mondial de l'Humanité mais ne marque pas la fin de l'histoire. Il est maintenant de notre responsabilité commune de veiller à la préservation de la valeur universelle exceptionnelle de la ville. La conservation, la gestion et la qualité des interventions doivent être au cœur de ses préoccupations et de ses projets. Les structures de gestion mises en place au niveau de l'ensemble des Grandes villes d'eaux d'Europe, ainsi que le plan de gestion prévu par le Code du patrimoine aideront les autorités communales à assumer ces responsabilités.

Spa devient ainsi le deuxième site de la province de Liège et le seizième site wallon inscrit sur la Liste du patrimoine mondial (les ascenseurs du Canal du Centre et leur site (1998); les beffrois de Belgique et de France : Tournai, Mons, Binche, Thuin, Charleroi, Namur, Gembloux (1999-2005); la cathédrale Notre-Dame de Tournai (2000); les minières néolithiques de silex de Spiennes (2000); les sites miniers majeurs de Wallonie : Grand-Hornu, Bois-du-Luc, Bois du Cazier, Blegny-Mine (2012) et les forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d'autres Régions d'Europe dont des parties de la Forêt de Soignes (2017)).

Enfin, la Belgique a également vu l'inscription des colonies de bienfaisances, un dossier élaboré par nos collègues flamands et néerlandais. Une grande année donc pour la Belgique. Gageons que notre candidature au Comité du Patrimoine mondial aura le même succès.

Gislaine DEVILLERS

Renseignements

Le patrimoine mondial :

whc.unesco.org

Les Grandes villes d'eaux d'Europe :

www.greatspasofeurope.org

L'association européenne

des villes thermales historiques :

<https://ehhta.eu>

Les itinéraires du Conseil de l'Europe :

www.coe.int/fr/web/cultural-routes/home

L'ÉGLISE SAINTS-PIERRE-ET-PAUL DE WARNETON : UN ÉDIFICE ART DÉCO UNIQUE EN WALLONIE

Depuis son entrée en fonction, la ministre V. De Bue a marqué sa volonté de protéger et valoriser certaines typologies de notre patrimoine qui, jusqu'à présent, n'avaient été que peu étudiées. À cette fin, la déclaration de politique régionale du gouvernement wallon a prévu de mener à bien l'inventaire du patrimoine en danger, recensant le patrimoine industriel et l'architecture du xx^e siècle.



L'église Saints-Pierre-et-Paul de Warneton. G. Focant © SPW-AWwP

Cest dans cette optique que la ministre du patrimoine a classé, le 12 mai dernier, l'église Saints-Pierre-et-Paul de Warneton au titre de monument pour son intérêt architectural, mémoriel et historique. Cette reconnaissance constitue une belle reconnaissance pour celle qui est surnommée la cathédrale de la Lys et qui domine toute la région de son élégante silhouette.

L'église Saints-Pierre-et-Paul se dresse sur la place de l'abbaye en contrehaut de la vallée de la Lys et à proximité des sites de l'ancienne abbaye et du complexe castral disparus. L'édifice actuel remplace une église construite en 1665 et qui conservait une tour romane, totalement détruite lors des bombardements allemands de 1915. À la lecture des sources et des traces archéologiques, il apparaît que le site

est occupé depuis le début du Haut Moyen Âge et s'organise dès le VII^e siècle autour d'une église primitive. Son existence est attestée au XI^e siècle quand un chapitre de dix chanoines séculiers dessert l'église collégiale. En 1138, des chanoines réguliers fondent l'abbaye de Warneton pour y suivre la règle de saint Augustin. Au cours des siècles, l'église abbatiale subit divers dommages et destructions, mais est toujours reconstruite.

En 1919, les premiers habitants de Warneton se réinstallent dans une région dévastée par d'intenses pilonnages d'artillerie qui ont entièrement rasé la localité. De l'église romane, il ne reste plus que des décombres et des gravats. Rapidement, les autorités communales siégeant provisoirement à Courtrai se mobilisent pour rebâtir Warneton et décident de confier un

ambitieux projet de construction et d'aménagement d'une ville de style Art nouveau à l'architecte anversois J.-R. Van Hoenacker assisté de J. Smolderen et J. Van Beurden. Cette option innovante s'écarte des villes et villages voisins qui réédifient leurs bâtiments à l'identique comme avant la guerre. C'est notamment le cas à Ypres, Messines, Comines et au Bizet. D'autres communes choisissent d'édifier des monuments sur base de nouveaux plans tout en restant dans un style classique comme à Ploegsteert, Houthem et Comines ou Ten Brielen.

Dès 1920, les plans de l'église de Warneton sont finalisés et, après de nombreuses discussions, la commune décide d'élever une nouvelle église sur l'emplacement de l'édifice roman. La première pierre est posée



Intérieur de l'église Saints-Pierre-et-Paul de Warneton. G. Focant © SPW-AWaP

le 21 septembre 1924 et sa construction dure quatre années. Au cours du chantier, on découvre deux tombeaux polychromes du XIV^e siècle, orientés tête à l'ouest, abritant les dépouilles de R. de Cassel et de l'abbé A. Van de Walle. Situés initialement au niveau du chœur de l'ancienne église, ils sont transférés ensuite dans la crypte, sous la nouvelle tour.

La consécration de l'église par l'évêque de Bruges a lieu le 25 avril 1927. L'édifice surprend les nombreuses personnalités présentes lors de cet événement par son style et ses dimensions hors norme pour une commune de la taille de Warneton. En effet, le nouvel édifice est deux fois plus vaste que l'ancienne église et sa tour domine désormais toute la vallée de la Lys.

L'église Saints-Pierre-et-Paul est construite dans un style moderne qui se caractérise par l'influence de nombreux courants architecturaux. Il s'agit d'une architecture reflétant diverses influences faisant de celle-ci un exemple rare de mélange néo-roman, néo-byzantin et d'Art déco.

Elevée sur le plan basilical, l'église Saints-Pierre-et-Paul est bâtie en béton, briques jaunes et calcaire, et est coiffée de toitures d'ardoises naturelles. Résolument inscrite dans le style Art déco par les modénatures mises en œuvre et par le décor intérieur, l'église

est conçue comme une œuvre d'art globale. Elle se compose d'une nef de trois travées, introduite par un portail de façade et éclairée par trois verrières hautes, flanquée d'une tour latérale, greffée de bas-côtés et suivie du transept et du chœur cernés par des chapelles et par la sacristie.

L'intérêt de l'édifice réside également dans l'utilisation d'un matériau novateur pour l'époque ; le béton. Celui-ci est notamment utilisé pour réaliser les voûtes et les coupes de l'église qui constituent une prouesse technologique en ces temps de reconstruction.

Le mobilier liturgique de l'église de Warneton constitue une des curiosités des lieux. En effet, la chaire de vérité, les autels, les lutrins, les confessionnaux, les bancs de communion sont réalisés en céramique flammée et témoignent d'une maîtrise totale du procédé dit de réaction par les célèbres ateliers Helman à Bruxelles.

Cette technique consistant à cuire à haute température des éléments de grès fin puis de les enduire d'une couche d'émail donnant des couleurs particulières et uniques n'est maîtrisée que par trois ateliers bruxellois à savoir la maison Helman, l'atelier de G. Janssens (Berchem-Sainte-Agathe) et la fabrique Vermeren-Coché (Ixelles). Incontestablement, les ateliers Helman jouissent d'une réputation supérieure à

Classement de l'église
Saints-Pierre-et-Paul
de Warneton au titre
de monument pour
son intérêt architectural,
mémoriel et historique.

leurs concurrents et dominant le marché belge et international jusque dans les années 1950.

Conçue comme une œuvre globale, l'église Saints-Pierre-et-Paul mérite à bien des égards une reconnaissance patrimoniale toute particulière en raison de son ambitieux programme architectural dû à l'audace de ses concepteurs ainsi qu'à sa valeur mémorielle.

Thomas ELLEBOUDT



L'église Saints-Pierre-et-Paul de Warneton.

© Société d'Histoire de Comines-Warneton

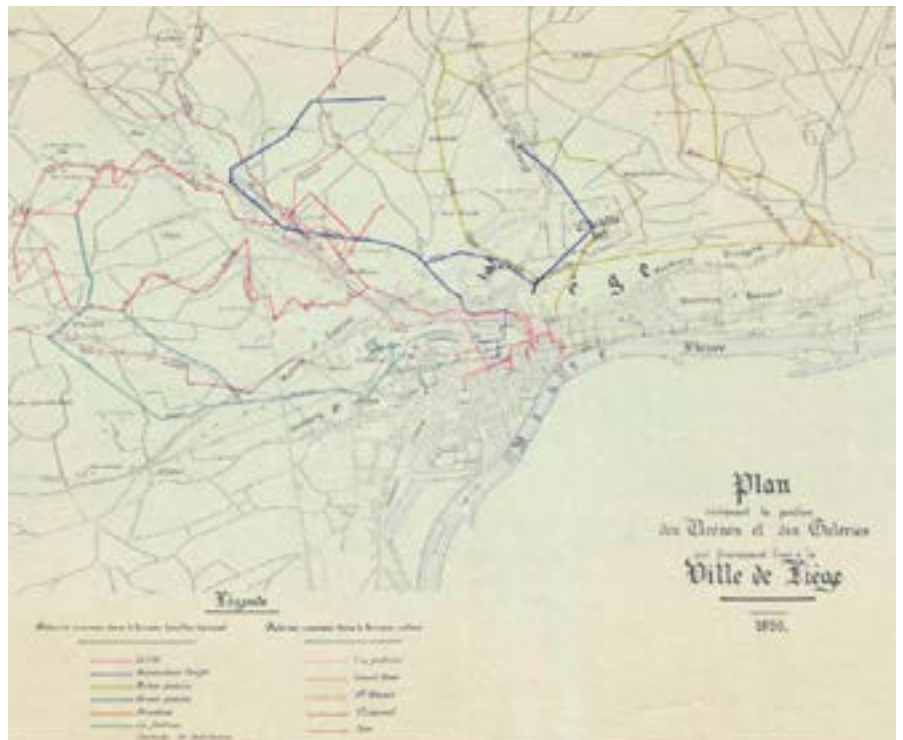
L'AREINE DITE DE LA CHARTREUSE

À LIÈGE (GRIVEGNÉE)

Le terme *areine* (parfois orthographié *araine* ou *arène*) fait partie de ce riche vocabulaire houiller passé, avec plus ou moins de succès, du wallon au français commun. Littré le définit comme une « *galerie d'écoulement ayant son orifice dans le fond d'une vallée et pratiquée pour assécher les travaux des mines ; elle constitue une propriété spéciale dans le pays de Liège* ».

Dans le pays de Liège justement, et de très longue date, cette vocation d'exhaure est complétée d'une vocation d'adduction d'eau potable essentielle à la cité : point de châteaux d'eau ou de réservoirs en amont, mais une « mer d'areine » ou « mer d'eau » formée par le « nivellement » progressif des eaux exhaurées. L'importance des areines était telle pour Liège qu'une cour de justice spéciale fut créée, constituée de « voir-jurés de charbonnage » chargés de régler en première instance les fréquents conflits entre les multiples intervenants. Le « cens d'areine », système des droits réels induit par cette notion d'areine, était d'une telle complexité que L.-M. de Crassier, dans son *Traité des Arènes* de 1827, « éprouve un vide immense, lorsqu'embrassant le mot *arène* dans toute l'étendue de l'acceptation, on le remplace par celui de *galerie d'écoulement* ».

L'alimentation en eau de la ville de Liège est ainsi assurée, depuis le Moyen Âge au moins et de manière quasi exclusive, par un système d'aqueducs souterrains unique en Wallonie par son ampleur et son intrication avec les réseaux d'exploitation minière, voire unique au-delà même des frontières régionales : il semble en effet que l'adduction d'eau par galerie souterraine, en Europe occidentale, se soit essentiellement développée à partir de la Renaissance. Le récent classement d'un important tronçon de l'areine de la Chartreuse



Plan indiquant la position des Arènes et des Galeries qui fournissent l'eau à la Ville de Liège. 1856, plan redessiné par J. Doumen le 15 avril 1947. © ULiège

devrait contribuer à une meilleure connaissance et à une plus juste contextualisation de la question.

L'areine de la Chartreuse, située sur la rive droite de la Meuse, est pourtant secondaire dans le réseau liégeois, concentré sur la rive opposée. Ce réseau alimentait la plupart des fontaines publiques de la cité jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Certaines de ces areines existent encore, comme celle dite Richonfontaine (qui alimentait entre autres la fontaine Saint-Jean-Baptiste en Hors-Château); d'autres sont aujourd'hui oubliées – sinon perdues –, telle l'areine « de la Cité » (qui alimentait le palais des princes-évêques et les fontaines de la place du Marché).

Ces areines du centre historique, situées au cœur des chamboulements urbains de l'après-guerre, ont hélas déjà perdu de grandes parties de leur tronçon.

L'areine de la Chartreuse est constituée d'une galerie principale et de quelques galeries secondaires, creusées directement dans le schiste houiller. Le tronçon connu de la galerie principale est long d'un peu plus de 200 m et ne dépasse pas 1,50 m de hauteur moyenne. Elle est creusée en pleine roche, à l'exception de rares éléments maçonnés, et porte encore les innombrables traces laissées par les outils de creusement. Son profil dessine une élégante courbe ogivale, dispensant l'ouvrage de tout étais. Plus ou moins bien conservée suivant les



Galerie principale. © Vincent Gerber

endroits, une banquette latérale permet à la fois de canaliser l'eau et de cheminer « au sec ». On accède aujourd'hui à l'areine par deux taques aménagées dans la cour et dans un des bâtiments de l'ancienne ferme conventuelle des Chartreux. L'eau coule toute l'année et est récupérée en partie par un tuyau qui alimente en eau potable ces mêmes bâtiments. Plusieurs « rotices » (areines secondaires à fonction essentiellement drainante) s'ouvrent dans la galerie principale. Deux sont en connexion directe avec un puits, éléments creusés le long et souvent à côté du tracé de l'areine pour permettre de la diriger lors du creusement, de l'aérer et de l'entretenir.

L'areine de la Chartreuse, creusée selon toute vraisemblance aux « *temps héroïques de nos premiers travaux houillers* » (R. Malherbe), illustre, au travers de ses intérêts technique et archéologique, une étape précoce dans la formation du savoir-faire wallon en matière d'ingénierie minière, qui ne tardera pas

à se diffuser largement dans une grande partie de l'Europe. Elle témoigne d'un mode urbain d'approvisionnement en eau potable remarquable par sa nature singulière, par l'ampleur de son réseau et par sa permanence au long de huit siècles au moins. Elle présente un état de conservation remarquable et caractéristique de sa typologie. Le tracé de l'areine est en connexion directe avec trois biens patrimoniaux déjà classés : l'ancienne ferme conventuelle des Chartreux (classé comme monument le 10 mai 1982), l'ârvô des Chartreux (classé comme monument le 5 juin 1981) et le fort de la Chartreuse (classé comme site le 31 octobre 1991).

L'areine de la Chartreuse est constituée d'une galerie principale et de quelques galeries secondaires, creusées directement dans le schiste houiller.

Gageons que l'arrêté de classement de l'areine de la Chartreuse, signé le 18 mars dernier par la ministre V. De Bue, contribuera à la conservation et à une meilleure connaissance d'un élément aussi remarquable que méconnu.

Jean-Marc ZAMBON



Cour de l'ancienne ferme du couvent de la Chartreuse en 1958. © IRPA

ARDOISES NATURELLES – NOUES À FENDIS

FICHE D'AIDE À LA RÉDACTION DE CAHIERS DES CHARGES (FARCC N° 1.12) - POSE 100 % FRANÇAISE

Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention in situ et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

Mots-clés

Ardoise, couverture, clous, cuivre, épaulement, écornement, pureau, altitude, orientation, recouvrement, triage, faux-pureau, voligeage, latte, contre latte, ourne, inox, noues, fendis, tranchis, petite et grande (PG) requête, fourrure, plâtre, chef de tête, chef de côté, chef de base.

FARCC associées

1.1 Ardoises naturelles - crochets de pose inox / 1.2 Ardoises Naturelles - spécifications produit / 1.4 Sous-toitures - spécifications produit et mise en œuvre / 1.5 Voligeage - spécifications produit et mise en œuvre pour les ardoises naturelles / 1.7 Crochet de service (d'échelle) - spécifications produit et mise en œuvre.

Historique

Dans l'état actuel de nos connaissances, les noues en ardoises à fendis semblent être la seule mise en œuvre possible avant l'apparition de feuilles en métal laminé au début du XIX^e siècle. Elles étaient réalisées avec des ardoises nettement moins larges que celles du versant. Ces ardoises sont appelées des fendis. Aujourd'hui, elles sont destinées principalement aux monuments classés et au bâti ancien de caractère. Les autres types de noues (ouvertes ou fermées) sont réalisées essentiellement à l'aide de feuilles de métal. Dans son ouvrage *La couverture en ardoise*, M. Sangué mentionne également que les noues en ardoises sont utilisées parfois pour éviter entre les rampants

les effets néfastes des remous du vent sur la capillarité.

Documents techniques associés

- STS 34 : 03.6 Couverture des bâtiments : ardoise naturelle ; édition 2006.
- DTU 40.11 (NF P32-201-2) (mai 1993) : Couverture en ardoises - partie 2 : cahier des clauses spéciales.
- EN 12326-1, Ardoises et pierres pour toiture et bardage extérieur pour pose en discontinu - partie 1 : spécifications pour ardoises et ardoises carbonatées ; octobre 2014.
- *L'art du couvreur*, Encyclopédie des métiers. Association ouvrière des Compagnons du devoir. Les compagnons du devoir.

La couverture en ardoise, M. Sangué, J. Beaulieu. Édition de la Chambre syndicale des ardoisières de l'ouest, Angers, 4^e éd. 1983.

Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles

La noue est l'angle rentrant formé par la rencontre de deux versants. Elle est destinée à recevoir les eaux de pluies et assure son évacuation vers les chéneaux. Après l'égout, et au contraire de l'arêtier, c'est la partie de couverture qui reçoit le plus d'eau. Elle doit donc être impérativement conçue et mise en œuvre parfaitement afin qu'en plus de l'aspect esthétique, elle garantisse une étanchéité parfaite et durable du raccord.

Il existe trois types de noues : la noue à fendis, la noue ouverte et la noue fermée.

- La noue à fendis, en ardoises ou en tuiles, est réservée principalement aux bâtiments « historiques » et de caractère, c'est la plus onéreuse à mettre en œuvre mais également la plus raffinée.



Montigny le tilleul – Noues rondes sur lucarne et versant de couverture. G. Focant © SPW-AWaP

- La noue ouverte, en métal (Pb/Cu/Zn, inox...), considérée comme une noue dite « économique », permet une accessibilité et un entretien plus facile bien qu'elle soit esthétiquement moins heureuse avec différentes formes et dimensions.
- Enfin, la noue fermée, en ardoises sur noquets cachés, est un compromis entre les deux types de noues précédents.

La noue est l'angle rentrant formé par la rencontre de deux versants. Elle est destinée à recevoir les eaux de pluies et assure son évacuation vers les chéneaux.

La noue à fendis consiste à réaliser un raccord entre les deux versants avec des ardoises taillées et de largeur très étroites (fendis). Ces ardoises ont les deux chefs de côté parallèles et le chef de tête est taillé, au mieux, sur place afin d'épouser parfaitement le support. Enfin, le chef de base, dont la coupe varie en fonction du type de noue (voir aide à la prescription), est le plus important.

Afin de façonner son fendis, le couvreur pourra utiliser des ardoises plus grandes que celles mises en œuvre sur les pans adjacents (occasionne beaucoup de pertes), soit des héri delles vendues par les producteurs d'ardoises (pratiquement disparues aujourd'hui), soit directement taillées, à la demande, auprès du producteur.

Il existe quatre typologies d'ardoises composant les noues à fendis : les fendis, les PG requêtes, les PG approches et le mouchoir.

- Les fendis, ardoises étroites, constituent la noue en elle-même.
- Les requêtes (pour les noues à un ou deux tranchis) sont constituées de grandes et petites requêtes et elles sont placées aux extrémités des rangs de fendis. Petite requête = 1 fendis de large, grande requête = 1 fendis et 1/2 de large. Elles ont la même hauteur que les fendis.
- Les approches, également constituées de grandes et petites approches, assurent le raccord du plan carré de la couverture avec les rangs de fendis des noues rondes et des noues à un tranchis. D'une grande approche taillée dans une ardoise de versant et son chef de base fait le biais d'un fendis et demi. Petite approche taillée dans une grande ardoise, elle a au moins la hauteur des fendis et son chef de base fait le biais d'un fendis.

- Enfin, le mouchoir est une ardoise utilisée dans le cas de pieds de noues écharpés. Il assure d'une part l'étanchéité sous le premier rang de tranchis, en jouant le rôle de doublis et d'autre part, le prolongement du pied de noue sous le premier rang d'ardoises du tranchis du versant opposé. Le mouchoir peut être réalisé en plomb pour une facilité de mise en œuvre et ceci évite une surépaisseur causée par l'ardoise.

Aide à la prescription

- Avant la mise en œuvre des ardoises en fendis, il sera nécessaire de vérifier que le support soit correctement réalisé et le cas échéant, mettre tout en œuvre pour que celui-ci soit parfaitement préparé notamment en suivant les prescriptions ci-dessous.
- Le support doit être en voliges (SRN : Sapin Rouge du Nord) posées droites, jointives, même si la pose des ardoises sur les pans s'effectue sur un lattage et contre-lattage.
- Une fourrure (appelée également fonçure de fond de noue) est aussi réalisée afin d'élargir la noue. La dimension de la fourrure sera généralement de 27 x 105 mm. Sa largeur sera toujours inférieure à la largeur de deux fendis évitant ainsi la pose sur le même plan. Les angles seront coupés afin d'épouser le support et d'offrir ainsi deux angles identiques de chaque côté du versant. Il sera nécessaire d'ajouter des « friteaux » ou des petites lattes délardées afin d'assouplir le dévers des ardoises.
- Préciser la forme linéaire de la noue : droite ou circulaire.
- La largeur des fendis variera entre 6 et 8 cm max, elles auront toujours la même épaisseur que l'ardoise de couverture et auront une longueur égale à trois pureaux et demi des ardoises du



Montigny le tilleul - Noves rondes sur lucarne et versant de couverture. G. Focant © SPW-AWaP

versant ou quatre pureaux dans le cas de faible pente et/ou grande largeur de noues.

- Dans certains cas, si la carrière ne peut garantir un format plus grand provenant d'un même schiste, il est possible de travailler en quatre épaisseurs avec une ardoise de même format que celles des versants et dans ce cas, il sera nécessaire d'utiliser un noquet de plomb de 1,5 mm (min. 1,25 mm) d'épaisseur sera disposé sur chaque rang.
- Dans le cas où la noue se termine avec un faitage en plomb sur l'un des deux versants, les derniers rangs d'ardoises seront plâtrés afin de permettre la bonne planéité du plomb lors de sa pose.
- Pieds de noues : le pied de noue doit comprendre un sous-doublis (d'une longueur d'un pureau et demi), un doublis (d'une longueur de deux pureaux et demi) et le 1^{er} rang de trois pureaux et demi (ou quatre pureaux) comme les autres rangs. Les ardoises sont fixées en tête (dans la mesure du possible) à l'aide de deux clous en tête, crantés en cuivre. Le sous-doublis sera fixé sur une petite latte taillée sur mesure par le couvreur en fonction du type de noue et de sa largeur.

Il existe plusieurs sortes de pied, il faudra donc définir le type de pied de noue :

Type de noues	PIEDS						
	Écharpé			En langue de pivot	En fer à cheval	En départ de rive	
	Droit	Rond	Rond à faux rang			Droit	Rond
À 2 tranchis	x	x		x	x	x	x
À 1 tranchis	x		x	x		x	x
Ronde	x			x	x	x	x

- Définir le type de noue : elle sera déterminée via deux paramètres : la pente des versants et la différence de pente entre les deux versants respectifs (voir tableau ci-dessus).

a. La noue à deux tranchis : pentes comprises entre 30° et 90° et différence entre les pentes inférieure à 15°.

- Les fendis seront posés, en tête et à l'aide d'un clou (sauf deux pour les grands fendis et pieds de noues), parallèlement à l'axe de la noue alors que le pied de la noue est perpendiculaire à l'axe de la noue.
- La largeur des fendis sera comprise entre 6 et 8 cm pour un développement de noues de 30 à 40 cm selon la longueur de fendis mais correspondant toujours à la largeur de cinq fendis.
- Les rangs seront donc constitués de trois fendis avec deux petites requêtes et de deux fendis avec deux grandes requêtes de manière alternative.
- Les ardoises des versants viendront terminer le raccord en tranchis et assureront un recouvrement latéral de min. 5 cm sur les fendis. On peut réduire le recouvrement latéral.
- Si le pied de noue est dit « écharpé », il sera indispensable de mettre en œuvre « un mouchoir » (grande ardoise posée parallèlement à l'axe et dont le chef de base est taillé sur le prolongement de la ligne d'égout) pour assurer l'étanchéité de la pénétration. Le mouchoir pourra être réalisé en plomb. Ce dernier devra être traité par une huile de patine.

b. La noue à un tranchis ou demi-ronde : pentes comprises entre 30° et 90° et différence entre les pentes supérieure à 15°.

- Dans le cas d'une noue à un seul tranchis, celui-ci devra être réalisé sur le versant le plus pentu.
- Les fendis seront fixés, en tête et à l'aide d'un clou, parallèlement à l'axe de la noue alors que le pied de la noue se prolonge par rapport au versant le plus plat. Une ardoise d'approche assure le raccord avec ce versant.
- La largeur des fendis sera comprise entre 6 et 8 cm pour un développement de noue de 24 à 32 cm selon la longueur de fendis mais correspondant toujours à la largeur de quatre fendis.
- Les rangs seront donc constitués de trois fendis avec une petite requête et une grande approche et de deux fendis avec une grande requête et une petite approche de manière alternative.
- Les ardoises des versants les plus pentus viendront terminer le raccord en tranchis et assureront un recouvrement latéral de min. 5 cm sur les fendis.

c. La noue ronde : pentes supérieures à 60° et différence entre les pentes inférieures à 15°.

- Les fendis seront posés, en tête et à l'aide d'un clou en tête dans les fendis et les petites requêtes, deux clous dans les approches et grandes requêtes, parallèlement à l'axe de la noue, alors que tous les fendis à leur base seront taillés de manière à former une ligne courbe située dans un plan parfaitement

horizontal raccordant les lignes des pureaux des deux versants.

- La largeur des fendis sera de 6 à 8 cm avec un développement de noue de 24 à 32 cm selon la longueur de fendis mais correspondant toujours à la largeur de quatre fendis.
- Les rangs seront donc constitués de trois fendis avec deux petites approches et de quatre fendis et deux grandes approches de manière alternative.
- Le raccord entre la noue et les ardoises de versants est réalisé à l'aide d'ardoises dites d'approches.
- **Elle doit être mise en œuvre dès que possible** car elle est la plus esthétique par la continuité des rangs d'un versant sur l'autre. Cela implique d'avoir des rangs parfaitement consécutifs.

Angelo RIZZO

RENAISSANCE DES ARCADES DE L'ABBAYE DE VILLERS-LA-VILLE

« La pharmacie de l'abbaye, construite en 1784, était située entre l'infirmierie des moines installée à cette époque à l'étage de l'ancien bâtiment des convers et le jardin des infirmes côté colline. Cette porte monumentale ponctuait à la manière d'un arc de triomphe le grand axe menant de la porte de Bruxelles à la cour d'honneur et au palais abbatial. La pharmacie se trouvait à l'étage. Elle était composée d'une pièce unique éclairée par six grandes fenêtres. Depuis l'expulsion des moines en 1796, la pharmacie, comme les autres bâtiments monastiques, a subi de nombreuses dégradations. »

Surplombant une route très fréquentée, les arcades de l'ancienne pharmacie de l'abbaye de Villers-la-Ville ont connu plusieurs accidents. En 1974, un camion arrache la façade ouest du bâtiment avec sa benne. Elle est reconstruite « à l'identique » en 1976.

En 2013, les arcades sont à nouveau endommagées par un camion. Une partie est démontée et il est procédé au numérotage des pierres récupérées dans le but éventuel de la reconstituer.

En 2018, un camion-grue touche l'arcade Est restante et abîme fortement le pilastre occidental encore debout. L'arcade rendue instable est abattue sur un matelas de 450 m³ de terre non damée, ce qui permet de limiter les dégâts pour les pierres à conserver.

L'AWaP a désigné le bureau d'architecture ARC-Architecture et Patrimoine sprl pour établir un dossier de restauration qui a fait l'objet d'une autorisation patrimoniale et d'un permis d'urbanisme.



Les arcades de l'ancienne pharmacie de l'abbaye de Villers-la-Ville. © AWaP

L'Agence a ensuite lancé un marché public de travaux qui a été attribué à l'entreprise BAM Galère en décembre 2019 pour un montant de l'ordre de 1 030 000 € TVAC.

Cette restauration a bénéficié d'une méthodologie sur mesure : les trois-cent-soixante-et-un fragments de pierres conservés ont été identifiés précisément, en vue d'une anastylose. Cette technique de reconstruction d'un monument en ruine, utilise les fragments trouvés sur place et des matériaux modernes.

La restauration des arcades a été spécifiquement conçue pour assurer la sécurité des utilisateurs de la voirie en cas de nouvel accident. En effet, la partie basse des arcades est désolidarisée de la partie haute qui est renforcée par un voile en béton.

Il a été fait le choix de réenduire la façade lors de son remontage, d'une part car nous disposons d'assez d'information pour confirmer la présence d'un enduit clair sur la façade dans son aspect du XVIII^e siècle et, d'autre part, à des fins didactiques pour montrer aux visiteurs et aux habitants ce qu'était l'entrée de l'abbaye à cette époque.

Le chantier a débuté le 17 février 2020 pour une durée de 290 jours calendrier. La première étape a consisté à trier les pierres pour vérifier leur place dans ce grand puzzle. L'état sanitaire de chacune d'elle a été vérifié par la direction de chantier et par les deux compagnons tailleurs de pierre présents en permanence sur le chantier. Grâce à cette technique, 85 % des pierres d'origine ont pu être replacées lors du remontage des arcades.

Une fois les pierres restaurées, ou dans certains cas, retaillées, il a été procédé à un montage à blanc au sol des différents arcs afin de s'assurer de la bonne place de chaque pierre. Le remontage des arcs proprement dit a pu ensuite démarrer, suivi de la mise en œuvre du voile béton et du parement du registre supérieur en pierres et briques enduites. À noter la taille par le sculpteur, A. Callet, d'un nouveau blason remplaçant le blason d'origine en trop mauvais état et souligné par la devise *Fideliter & suaviter* (fidélité et douceur).

Armelle LAFAYE
et Thomas DERUYVER

LE RÉSEAU EUROPÉEN DES MATÉRIAUTHÈQUES DU PATRIMOINE ARCHITECTURAL

Le projet « matériauthèque » initié par A.-F. Cannella (IPW) a été conçu au départ comme un conservatoire des savoirs et savoir-faire du patrimoine architectural wallon en support au Centre des métiers du patrimoine. Depuis la création de l'AWaP, la matériauthèque, dont la collection est toujours située sur le site de la Paix-Dieu, est intégrée au Pôle conservatoire et documentaire de la Direction scientifique et technique. Cela donne lieu à de nouvelles opportunités et perspectives pour cet outil que nous espérons prochainement voir évoluer.

Suite au colloque international organisé le 29 juin 2017 qui avait pour finalité de réaliser un premier état des lieux et comparer des expériences similaires en Europe, un réseau européen de matériauthèques s'est constitué. En janvier 2020, un premier meeting rassemblant plusieurs sites s'est tenu à Charenton-Le-Pont (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine). Un deuxième séminaire s'est déroulé en distanciel le 9 juin 2021. Le point commun de ces projets en France, en Allemagne, en Autriche et en République tchèque est la conservation, l'accès pour les professionnels aux connaissances techniques des matériaux d'architecture et bonnes pratiques en matière de restauration, ainsi que la sensibilisation au grand public.

Voici une présentation succincte des différents partenaires et de leurs missions respectives, sources d'inspiration pour le projet wallon. Nous vous invitons à les découvrir via les liens associés.

La matériauthèque de la MAP (Centre de recherches sur les monuments historiques. Médiathèque de l'architecture et du patrimoine) conserve et gère une collection de matériaux d'architecture principalement sélectionnés par des architectes en chef des monuments historiques de France lors de leur chantier de restauration. Une partie de la collection est exposée à la MAP. <https://mediatheque-patrimoine.culture.gouv.fr>

La Bauarchiv de Thierhaupten (Bayerisches Landesamt für Denkmalpflege) conserve une collection de matériaux d'architecture bavarois classés par thématiques. Plus de six mille items, datés de l'époque romane au troisième quart du XX^e siècle sont consultables par les professionnels du secteur de la restauration, sur demande. Des expertises sur chantier de restauration, séminaires et formations spécifiques sont organisés tout au long de l'année. www.blfd.bayern.de/abteilung/baudenkmaeler/bauarchiv-thierhaupten/index.html

Le Centre de Mauerbach (Bundesdenkmalamt Österreich BDA)/ Informations- und Weiterbildungszentrum Baudenkmalpflege - Kartause Mauerbach) est un centre de formation aux métiers du patrimoine et contribue à la connaissance des savoirs et savoir-faire traditionnels autrichiens. Il gère une collection de matériaux d'architecture à destination des professionnels du secteur, organise des journées d'études thématiques. <https://bda.gv.at/de/ueber-uns/fachbereich/baudenkmalpflege-kartause-mauerbach>

Le Centre de Plasy (Národní technické Muzeum National Technical Museum Prague - Centrum stavitelského dědictví NTM Plasy) est un musée dédié aux matériaux-techniques traditionnels tchèques couplé à un centre de

formation et de sensibilisation à la jeunesse (écoles primaires). Il gère notamment une impressionnante collection de machines-outils du XIX^e siècle. www.muzeum-plasy.cz

À côté de ces projets institutionnels, la matériauthèque spécialisée dans la recherche en archéologie du bâti (C. Sapin et S. Aumard, *In BOULEZ V. (Dir.) 2019. Matériaux du Patrimoine bâti*. Dossier de l'IPW n° 28, p. 19-25) est un modèle dans l'étude globale des matériaux d'architecture. Les matériauthèques liées à un site-source comme celle de la villa Cavrois et la matériauthèque en devenir du château de Versailles et de Marly, connaissent un succès grandissant.

Le réseau européen des matériauthèques du patrimoine architectural, né à l'initiative de l'AWaP, est un lieu d'échanges exceptionnel où se combinent les traditions culturelles propres à chaque pays et région, les expériences de gestion, la richesse des connaissances sur les matériaux d'architecture et les techniques. Il est appelé à se développer sur le long terme avec l'incorporation de nouveaux partenaires et la mise sur pied des collaborations sur des thématiques spécifiques qui bénéficieront au plus grand nombre.

Virginie BOULEZ



Photo de groupe à l'issue de la première réunion des partenaires du réseau européen des matériauthèques du patrimoine architectural en janvier 2020. Médiathèque du patrimoine et de l'architecture, Charenton-Le-Pont (France). © AWaP

LA MAISON DU PRINCE À VERVIERS

Ancienne propriété du prince-évêque de Liège auquel elle doit sa dénomination, la Maison du Prince est classée depuis 2008. Elle a fait l'objet d'un suivi de chantier archéologique réalisé par l'AWaP lors de sa restauration achevée en 2021.

La Maison du Prince est située rue de la Tuilerie, en contrebas de la place du Marché – cœur primitif de la ville –, et faisait jadis face à l'ancien moulin banal auquel son histoire est intimement liée. Probablement édifié là depuis le XII^e siècle, le moulin était un fief du prince-évêque de Liège. La Maison du Prince apparaît être une dépendance du moulin pendant plusieurs siècles et l'est toujours au XIX^e siècle. Paradoxalement, elle se dénomme ainsi seulement depuis 1903, lorsque G. Ruhl expose à la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire la découverte de documents d'archives datant de 1748. Il faudra attendre 1951 pour que J. Peutman publie *Une maison princière à Verviers (XVI^e siècle)*. Il y décrit les documents d'archives qui constituent le compte-rendu de la visite du moulin de *Son Altesse* et de la *Maison du Moulin*; ils sont accompagnés de deux plans de la maison.

L'étude archéologique a été réalisée à la lumière de ces documents originaux, conservés aux Archives de l'État à Liège, qui apportent de nombreuses indications pour la compréhension de l'histoire de la maison et pour la reconstitution de celle-ci. Véritable état des lieux dressé en décembre 1748, chaque pièce y est décrite ainsi que les éventuelles réparations à y apporter.

La Maison du Prince comprend en réalité deux bâtiments à encorbellement de gabarits et d'alignements distincts. Les parties les plus anciennes de ces constructions se situent à l'ouest. De plan rectangulaire, l'édifice primitif compte un peu plus de 10 m de long



La Maison du Prince aujourd'hui. © SPW-AWaP

sur environ 8,5 m de large. Il est édifié sur deux caves en berceau de niveaux différents, compte un rez-de-chaussée, un étage et des combles. Il offre, depuis le sol des caves, une hauteur d'un peu plus de 13 m. Élevée jusqu'au premier étage sur un haut soubassement en grès, sa façade à rue dispose d'un petit encorbellement aujourd'hui soutenu par trois hauts corbeaux en calcaire mouluré. Ces derniers ont remplacé de plus nombreux corbeaux en bois visibles sur l'élévation de 1748. Il ne reste rien du pan-de-bois qui surmontait les corbeaux. Il a été remplacé dans les années 1970 par une maçonnerie de brique recouverte d'un pan-de-bois postiche d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Au milieu de l'édifice se dresse un imposant conduit de cheminée en grès qui offre au rez-de-chaussée deux foyers adossés. Une analyse dendrochronologique de différentes

pièces de bois appartenant à cet édifice primitif permet de le dater de 1528-1529.

Les documents de 1748 informent sur la circulation et la fonction de ce premier édifice. L'accès au bâtiment ouest se faisait par un perron formé par sept marches en pierre installées parallèlement à la façade et protégé par un auvent. Le rez-de-chaussée se composait de deux pièces principales : la cuisine et la « Grande Chambre » chauffées par le double conduit de cheminée. La cuisine donnait accès à une petite pièce, le « *lavoir appelé*

Aujourd'hui, la Maison du Prince a fait peau neuve. Entièrement restaurée, elle est destinée à accueillir logements et bureaux.

communément *sayweu*», le *sayweu* ou *sêweû* étant un évier. Elle communiquait avec l'escalier de la cave et avec celui de l'étage qui s'interrompait pour permettre l'accès à la cour derrière la maison. L'étage accueille des chambres et les combles, deux greniers.



La Maison du Prince avant restauration. © SPW-AWaP

L'ensemble a bien entendu subi de nombreuses modifications aux XIX^e et XX^e siècles.

Cet édifice du premier tiers du XVI^e siècle se verra adjoindre à l'est une structure en pan-de-bois déposée sur un encorbellement d'une soixantaine de centimètres. Cette deuxième construction compte trois niveaux. Sa longueur avoisine les 10 m et sa largeur les 5 m. En façade à rue, son pan-de-bois, masqué par un bardage en zinc depuis 1880, a été mis au jour lors des travaux. Son examen permet d'en reconstituer la physionomie primitive. Il s'agit d'un quadrillage sans aucune décharge oblique de cinquante-six petits rectangles répartis en quatorze travées de quatre

registres. Des traces de chanfreins et de feuillures internes et externes indiquent l'emplacement primitif des baies, disposées en deux registres superposés, ont été identifiées. Les structures de cette seconde construction proviennent d'arbres abattus en automne-hiver 1626-1627. Le plan de 1748 mentionne que le niveau principal de cet édifice abrite, à l'ouest, « *la chambre du secrétaire et petit fourneau de la dite chambre et à l'est, entre chambre du côté de la simitier avec la cheminée dans la chambre du côté de la simitier* ». *Simitier* signifie cimetièrre et en effet, c'est de ce côté, à l'arrière en contrehaut, que se situait le cimetièrre primitif de Verviers.

demeure verviétoise connue à ce jour. La dépose de l'essentage en zinc en vue de la restauration du bâtiment situé à l'est (1626-1627) a dévoilé sa structure primitive et des indices suffisants pour en reconstituer les nombreuses ouvertures. Le projet de restauration a ainsi été revu et il a été décidé que le bâtiment serait restauré dans son état du début du XVII^e siècle. Cette ancienne propriété du prince-évêque, située au cœur historique de la cité, constitue par son ancienneté et par sa fonction un témoignage majeur pour la connaissance de Verviers et de son développement.

Catherine BAUWENS

La Maison du Prince comprend en réalité deux bâtiments à encorbellement de gabarits et d'alignements distincts.

L'ensemble a bien entendu subi de nombreuses modifications aux XIX^e et XX^e siècles. Tout comme le moulin qui sera considérablement transformé avant d'être détruit par un incendie en 1925.

Aujourd'hui la Maison du Prince a fait peau neuve. Entièrement restaurée, elle est destinée à accueillir logements et bureaux. La construction de 1528-1529 située à l'ouest est la plus ancienne

Bauwens C., 2020. Verviers/Verviers : la Maison du Prince, *Chronique de l'Archéologie wallonne*, 28, p. 188-193.

LES ORIGINES DE VERVIERS REVISITÉES

Fouilles archéologiques à l'occasion du réaménagement de la place du Marché

L'intervention de l'AWaP s'inscrit dans le cadre du réaménagement de la place du Marché par la Ville de Verviers. Elle a pris cours entre avril et décembre 2019.

Bien que des sépultures romaines à crémation aient été découvertes, en 1907, lors de la construction du magasin Grand Bazar dans le centre-ville, la ville de Verviers souffre encore cruellement d'un manque de fouilles qui permettraient de retracer son origine. La place du Marché est généralement considérée comme le noyau de développement de la localité. Ce lieu agglomère en effet des infrastructures qui incarnent l'autorité publique sous l'Ancien Régime, à savoir l'église paroissiale Saint-Remacle (détruite au XIX^e siècle), la fontaine-perron, le marché, la halle publique (qui accueille la cour échevinale) ainsi que le moulin banal, en contrebas de la place. Du point de vue des sources archivistiques, Verviers entre dans l'histoire dès 814 par l'intermédiaire d'un diplôme de Louis le Pieux confirmant au monastère de Stavelot-Malmedy la possession de dîmes et de chapelles.

Quelques découvertes remarquables

Le four FO1

La fouille a livré un four excavé de grande dimension (FO1), une trentaine de mètres au sud du parvis de l'ancienne église paroissiale. Si l'on tient compte de la topographie naturelle du site, il a pu être aménagé en creusant de front un terrain en pente marquée du nord-ouest vers le sud-ouest, soit l'équivalent du talus vers la rue Thier Mère Dieu actuelle.

La structure conservée est de forme quadrangulaire et de grandes dimensions (environ 2,8 m sur 4,2 m). Sa chambre de chaleur est alimentée par deux couloirs de chauffe parallèles, délimités par une large banquette axiale

réservée dans l'encaissant naturel. Les parois intérieures du four sont fortement rougies par le feu et recouvertes d'une gangue de chaux blanchâtre. Une analyse radiocarbone a été réalisée sur un fragment de charbon de bois en lien avec la dernière mise à feux de la structure. Elle offre une datation entre 960 et 1030 après J.-C.

Nous interprétons FO1 comme le vestige d'un four à chaux dont le mode d'aménagement appartient à un type encore peu reconnu pour la période concernée. Soulignons également que, si des affleurements de calcaire sont

aisément disponibles dans l'environnement local du site, l'implantation d'un four à chaux aux abords directs du noyau d'occupation médiévale de Verviers a dû s'inscrire dans une phase de travaux qui concerne un édifice significatif de la localité.

Le fossé F90

Il s'agit d'un fossé, légèrement courbe, repéré sur une quinzaine de mètres de longueur à la surface du décapage. Sa section se rétrécit du nord vers le sud-est, passant progressivement de 230 cm à 70 cm de largeur, probablement sous le coup d'un arasement différentiel.



Verviers, place du Marché : plan général simplifié des fouilles 2013-2020 sur fond cadastral primitif. Relevé et infographie B. Raskin, AWaP



Vue générale des fouilles en été 2019. © Verviers Ambitions

Le mobilier céramique associé est composé d'une dizaine de tessons à pâte claire et surface brute, parmi lesquels deux cols sont typiques des productions de la première période des ateliers dits d'Andenne qui se diffusent à partir du milieu du XI^e siècle.

Le fossé F90 pourrait avoir joué un rôle structurant en lien avec l'église Saint-Remacle, distante d'environ une quinzaine de mètres, en tant que limite destinée à enclore l'espace ecclésial. Ces clôtures aux abords des églises, quelles que soient leurs formes matérielles, sont couramment appréhendées par l'archéologie. Elles reflèteraient un rôle polarisateur accru de l'église et de son cimetière dans l'espace social, phénomène complexe et progressif qui se met en place entre le X^e et le XI^e siècle. Quoi qu'il en soit, le fossé F90 semble, à tout le moins, avoir marqué de son empreinte la genèse du tissu urbain, étant donné que la trame parcellaire fixée par le cadastre primitif au XIX^e siècle, en arc de cercle autour de l'église Saint-Remacle, semble encore refléter son tracé.

Les espaces sépulcraux

Nous avons clairement repéré les limites ouest et sud du cimetière moderne de l'église disparue dédiée à Saint-Remacle. Son emprise montre, sous le niveau de pavés de la place actuelle, une couche de terre de cimetière très organique dans laquelle se marque un

enchevêtrement de sépultures aux cercueils bien conservés.

Par ailleurs, une dizaine de sépultures individuelles ont été identifiées en bordure sud-est de l'actuelle place du Marché. Les dépouilles affleurent directement à la surface de décapage et s'avèrent dans un état de conservation médiocre. Les observations de terrain indiquent généralement un mode d'enfouissement en cercueil (traces de décomposition ligneuse, disposition des clous et décomposition de la dépouille en espace vide). Aucun mobilier n'est associé aux inhumations. Nous avons soumis les squelettes de deux individus à l'analyse radiométrique. Le premier, F17, donne une datation entre 1310 et 1440 après J.-C. Le second, F30, est à situer entre 1440 et 1630 après J.-C.

Notons que la sépulture F17 empiète largement sur le tracé du fossé F90, ce qui permet d'affirmer que le fossé n'était en tout cas plus en usage après le milieu du XV^e siècle.

Les habitations des Temps modernes

La fouille a livré un ensemble de constructions, dont l'origine est mal datée, qui correspondent à l'environnement bâti qui sera enregistré par le cadastre primitif peu avant la refonte urbanistique complète de la place au XIX^e siècle.

Un de ces immeubles clôturait la place au nord vers la rue Thier Mère Dieu. Il est cité dès 1575 dans les archives, où il est qualifié de « maison des vicaires ». Il ne sera détruit qu'en 1840. Cet immeuble reposait sur un passage voûté (en *ârvô*) donnant accès vers le parvis de l'église, et dont nous avons retrouvé les fondations (F09). Cet axe de circulation en *ârvô* entre manifestement en concurrence avec les sépultures découvertes aux abords directs, parmi lesquelles deux ont pu être datées par radiocarbone (cf. *supra*). Ce constat nous pousse à considérer que la construction de l'immeuble en question est nécessairement postérieure au milieu du XV^e siècle.

Des traces contemporaines en voie d'oubli...

Notre intervention nous a confrontés à quelques traces matérielles d'époque contemporaine qui, tout en étant très marquantes, sont pourtant en voie d'oubli (ou de reconstruction mémorielle) par la population locale. Au premier jour de la fouille, dès l'enlèvement de la couche de tarmac, deux larges entailles, parallèles et en zigzag, sont apparues sur le pavé de la place, nous laissant perplexes. Des passants nous ont soufflé à l'oreille que des tranchées y avaient été creusées durant la Seconde Guerre mondiale. Renseignements pris, il s'agirait de tranchées de protection civile, implantées à divers endroits de Verviers afin d'offrir une protection occasionnelle aux citoyens lors des bombardements.

Enfin, dans le talus actuel joignant la place du Marché et la rue Thier Mère Dieu, gisait une épaisse semelle de béton de 4 m de côté (F117). Ce plot de fondation accueillait la base d'un pylône en poutrelles métalliques rivetées. Cet ouvrage, qui dépassait en hauteur l'hôtel de ville adjacent, est encore bien visible sur d'anciennes photographies de la place. Son démontage date de 1937 et il semblerait qu'il s'agisse d'un pylône pour la téléphonie.

Denis HENRARD
et Catherine BAUWENS

ARCHÉOLOGIE DANS L'ORATOIRE SAINT-SULPICE À AINEFFE (FAIMES)

Durant le mois de septembre 2020, les travaux en cours dans l'oratoire Saint-Sulpice d'Aineffe connaissent un arrêt soudain : le carrelage intérieur du petit édifice s'était affaissé en plusieurs endroits. L'oratoire étant classé comme monument depuis 1933 et les travaux subsidiés pour partie par la Région wallonne, il était tout naturel que les archéologues de l'AWaP viennent examiner les causes de ce bouleversement.

Le verdict ne se fit pas attendre. Les affaissements observés étaient dus aux très nombreuses tombes qui avaient été creusées au sein même de l'édifice. Le temps faisant son œuvre sur les corps et les cercueils en bois, les terres remblayées dans les fosses d'inhumations se tassant elles aussi au fur et à mesure, plusieurs espaces vides s'étaient ainsi développés sous le carrelage intérieur. À charge de l'équipe archéologique de localiser les endroits les plus critiques afin que les aménageurs puissent répondre de la manière la plus appropriée à cet « imprévu ». Dans le même temps, cette expertise allait se doubler d'une exploration plus approfondie des origines de ce bâtiment emblématique. Installé sur un petit promontoire dominant tous les alentours, il apparaît dès le Moyen Âge comme le point central du développement de la petite communauté villageoise d'Aineffe.

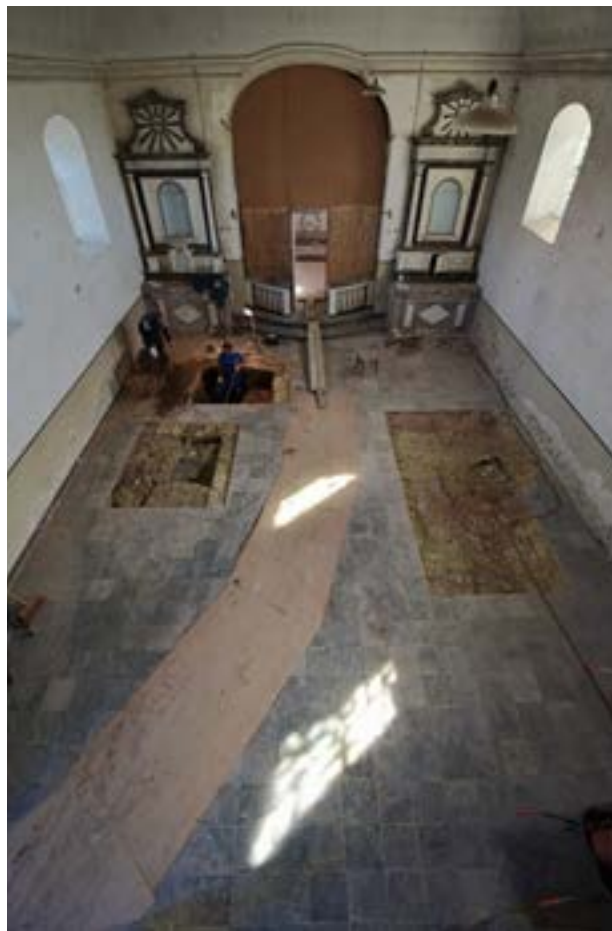
La première trouvaille d'importance est à relier aux périodes antérieures à la christianisation de nos régions. En effet, sous la nef actuelle se trouve un bâtiment gallo-romain, dont les fouilles ont révélé l'angle sud-est. De plan quadrangulaire, désaxé par rapport à la nef, ce bâtiment semble filer au sud-ouest sous la tour de l'église et se terminer dans le champ voisin. À cet endroit, d'ailleurs, un relief très atténué témoigne encore de son existence. La base des murs de l'édifice est constituée par les

blocs d'une roche extraite aux alentours immédiats d'Aineffe. Sur cet assemblage de moellons bruts, les constructeurs gallo-romains ont établi une superstructure en matériaux « légers », une ossature en bois complétée par du torchis. La fonction précise du bâtiment, ainsi que sa datation, sont toujours à l'étude. Les premières interprétations penchent plutôt pour un bâtiment à vocation artisanale, construit et utilisé au Bas-Empire (III^e-V^e siècles après J.-C.). Dans les abords immédiats du bâtiment, un niveau de sol grossièrement aménagé témoigne d'un usage fréquent du bâtiment et d'une circulation bien marquée à sa périphérie. Indirectement, ce remblai de petits matériaux concassés issus de multiples récupérations marque la proximité avec d'autres aménagements gallo-romains antérieurs. Dans l'état

actuel des recherches, il est également possible que l'édifice ait été doté d'un auvent sur son côté sud-est, tourné vers le petit vallon en direction de Chapon-Seraing.

Ce bâtiment est abandonné après un incendie, dont les traces étaient toujours évidentes lors de la fouille. Son espace intérieur est comblé par de gros blocs de torchis brûlé, témoignant de l'effondrement des superstructures. Cet épisode marque la fin de l'utilisation de l'édifice gallo-romain, mais pas nécessairement sa disparition complète dans le paysage, ni dans la mémoire des hommes.

En effet, sur un laps de temps encore difficile à estimer sans les indispensables examens carbone 14, le futur



La nef de l'oratoire au début de l'intervention archéologique. © AWaP



La tombe du prêtre. © AWaP

site de l'église est nivelé et surhaussé. La vocation de ces travaux, ainsi que la physionomie de la zone au sortir de ceux-ci, restent obscures. Car les très nombreuses fosses d'inhumations et les réaménagements successifs des sols de l'oratoire ont en grande partie fait disparaître les traces de cette période. Tout juste peut-on supposer que ces travaux de nivellement ont atteint des niveaux similaires à ceux d'aujourd'hui. C'est aux travers de ces remblais que les habitants d'Aineffe creusent les premières tombes identifiées sur le site. Fait notable, ces tombes ne sont pas orientées par rapport au chœur roman de l'édifice, toujours visible aujourd'hui, mais bien par rapport à l'ancien bâtiment gallo-romain qui, d'une manière ou d'une autre, s'est maintenu dans le paysage.

Un deuxième groupe d'inhumations, plus tardif, est également identifié. Les défunts sont alors placés dans l'axe du chœur roman, les pieds en direction de celui-ci. Ce deuxième groupe se distingue par le fait que ces défunts ont été enterrés à l'air libre, en extérieur, à une période où la nef, tout du moins dans sa physionomie actuelle, n'était pas encore présente.

Un troisième groupe de tombes forme la grande majorité des sépultures identifiées et peut être associé aux XVII^e-XIX^e siècles. La fouille archéologique a permis d'y soulever certaines particularités. Tout d'abord la présence de concessions « familiales » et le fait que la plupart des individus ait voulu privilégier l'emplacement du lieu de dernier repos. En effet, la grande majorité des

sépultures est implantée au plus près des espaces les plus « sacrés », comme les deux autels latéraux (dédiés respectivement à sainte Marie et à saint Sulpice) et l'accès au chœur.

Ensuite, une autre découverte renvoie directement aux inhumations des très jeunes enfants. Selon les anciens usages, les enfants morts en bas-âge n'étaient pas enterrés avec leurs parents, mais dans une zone qui leur était spécifiquement dévolue. À Aineffe, ces petits individus ont été inhumés à l'intérieur de l'église, le long du mur gouttereau nord, à mi-hauteur de la nef. À cet endroit précis, de toutes petites tombes ont été identifiées.

Enfin, la tombe d'un prêtre a été découverte. Elle se distingue des autres par son emplacement (dans la moitié occidentale de la nef), mais surtout par l'orientation du corps qui y a été déposé : celui-ci est enterré avec les pieds tournés vers l'ouest. D'une certaine manière, le corps a donc été placé à l'écart de tous les autres, mais aussi à contresens. En effet, dans les à-côtés de la liturgie catholique, le prêtre est le berger du troupeau composé par les fidèles. Et pour prolonger les métaphores mises en œuvre durant les célébrations, il est donc enterré à un endroit d'où il peut surveiller, embrasser d'un seul regard, toutes ses ouailles. Mais il est également placé dans la direction opposée : alors que ses brebis feront face au Royaume de Dieu lors de leur résurrection, vers le soleil levant, le berger, gardien du troupeau, va quant à lui se relever face à l'ouest, d'où pourraient surgir d'éventuelles menaces maléfiques.

Durant le mois de février 2021, toujours à l'ouest de la nef, la fouille s'est terminée par la découverte des vestiges de fours à cloches (XVI^e ou XVII^e siècle), ainsi que des fosses de coulée qui y étaient associées.

Guillaume MORA-DIEU
avec la collaboration de
Denis HENRARD

UNE PETITE NÉCROPOLE ROMAINE À GHISLENGHIEN

Une cinquième et dernière campagne de fouille dans la zone d'activité économique Orientis III à Ghislenghien s'est déroulée de juin à décembre 2020. Elle a été réalisée par une équipe complète de l'asbl Recherches et Prospections archéologiques épaulant un archéologue de l'AWaP. Les nombreux vestiges mis au jour sont datés de l'âge du Bronze au XVII^e siècle.

Parmi ces derniers, une nécropole, datant de la fin du I^{er} siècle et du II^e siècle, s'est développée dans le tiers supérieur du versant septentrional d'un terrain bordant l'actuelle Nationale 7. Ce cimetière était probablement plus étendu, mais il a souffert d'une importante érosion qui a fait disparaître un certain nombre de structures. De plus, les labours répétés ont détruit la partie supérieure des tombes subsistantes et en ont dispersé le mobilier dans les terres végétales. En outre, des tombes devaient également se trouver dans la partie nord-est de la zone, détruite par la construction d'une route. Enfin, l'utilisation de produits nécessaires à l'agriculture a fragilisé tout le mobilier archéologique, qui exige dès lors une attention particulière lors de sa restauration.

Aucune trace de bûcher funéraire ou de fosses cendreuses n'a été repérée, ce qui peut être dû soit à l'érosion générale du site, soit à une localisation distincte des zones de crémation. Les sépultures à incinération mises au jour sont, pour la plupart, constituées d'un creusement rectangulaire dont la taille varie entre 0,25 m et 1,10 m de longueur sur 0,18 m et 0,85 m de largeur. Conservées sur maximum 30 cm de profondeur, elles possèdent toutes des parois verticales et un fond plat. Dans trois cas, les parois ont été coffrées à l'aide de *tegulae* non maçonnées posées sur chant.

De manière générale, les restes de la crémation, prélevés sur le bûcher funéraire, sont composés d'un amas mêlant charbon de bois, esquilles osseuses et éventuellement quelques petits objets ou fragments d'objets. Ils peuvent être déposés dans une urne en céramique ou dans un contenant aujourd'hui disparu, tel qu'un sac en tissu ou un coffret en bois. Dans quelques cas, les amas sont répartis au sein de la sépulture de manière éparse. S'ajoutent à cela plusieurs offrandes : pots, vases, écuelles, cruches, assiettes ou autres récipients en céramique qui pourraient avoir contenu des aliments et des boissons, ainsi que des objets en alliage cuivreux ou en fer, tels que des fibules, des monnaies, des forces, etc. Certains d'entre eux portent des traces de passage au feu, preuve qu'ils ont été prélevés sur le bûcher funéraire.

Trois tombes se détachent du lot, d'une part par le nombre d'offrandes qu'elles contiennent et, d'autre part, par leur relativement bon état de conservation. Parmi celles-ci, une sépulture de forme rectangulaire et de grandes dimensions (110 x 84 x 30 cm) contenant un total de vingt-trois objets en terre cuite, en verre, en alliage de cuivre et en fer. Parmi la céramique, on compte trois cruches de Bavay de dimensions variables, deux pots biconiques en terre cuite grise de type coquille d'œuf et un bel ensemble de sigillées composé de trois coupelles, d'un grand plat et d'une



L'une des tombes les mieux conservées de la petite nécropole. © RPA&AWaP

Trois tombes se détachent du lot, d'une part par le nombre d'offrandes qu'elles contiennent et, d'autre part, par leur relativement bon état de conservation.

assiette. L'ensemble est complété par une bouteille en verre bleuté de section carrée, un objet en fer indéterminé, quelques tessons de terre cuite noire provenant probablement du bûcher et neuf clous en fer entourant l'amas d'esquilles osseuses, possibles vestiges d'un coffret dont le bois a disparu. Un espace présentant des vestiges de fibres organiques de bois et des éléments en alliage à cuivre a été prélevée en motte. Le scan 3D de celle-ci a permis de reconnaître de nombreux objets métalliques contenus dans un coffre en bois identifié grâce à ses ferrures.

En plus des tombes à incinération, la nécropole a livré plusieurs dépôts d'offrandes. Ces derniers interviennent traditionnellement lors de la commémoration d'un défunt par ses proches. Ils sont généralement constitués d'un seul objet, le plus souvent en céramique, mais ont aussi été mis au jour une boucle et un phallus en fer. Ce dernier pourrait constituer une offrande à la fertilité. Les vases peuvent en outre contenir des offrandes alimentaires, comme l'indiquent des taches foncées de limon autour de certains d'entre eux.

Une de ces fosses se distingue particulièrement. Elle comporte une tubulure - élément architectural utilisé dans les thermes - fermée d'un *imbrex*. La fosse contenait aussi un petit vase en terre cuite grise scellé par un morceau de *tegula*, ainsi que six monnaies en alliage de cuivre retrouvées de part et d'autre du vase. Ces dernières, découvertes à la verticale dans le comblement, devaient se trouver dans de petites bourses en matière périssable, aujourd'hui disparues. La fouille de la tubulure, prélevée en motte, n'a pas encore été réalisée. Une tomodensitographie a confirmé que des restes de bûcher funéraire n'y ont pas été versés, qu'un dépôt organique et une fibule en alliage de cuivre y ont été déposés.

Cette petite nécropole est à mettre en lien avec la grande villa à pavillons multiples de Meslin-l'Évêque, qui s'est développée durant le Haut-Empire, à moins de 500 m au nord-ouest.

Véronique DANESE (AWaP)
et Valentine DE BEUSSCHER (RPA)

En plus des tombes à incinération, la nécropole a livré plusieurs dépôts d'offrandes.



Fosse à offrande composée d'une tubulure, de céramique et de six pièces de monnaies. © RPA&AWaP

LES SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE DE L'ART DE LA CONSTRUCTION WALLONNE EN PIERRE SÈCHE

Chefs d'œuvre du patrimoine oral et immatériel
de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

Le 25 mai 2021, la ministre de la Culture, de l'Enfance, de la Santé, des Médias et des Droits des Femmes en FWB, B. Linard, informait le Parc naturel des deux Ourthes, chef de file du projet Interreg *Pierre sèche en Grande Région* et les autres partenaires, de sa décision de reconnaître comme chef d'œuvre du patrimoine oral et immatériel l'art de la construction en pierre sèche, savoirs et savoir-faire.



Chantier de formation à la pierre sèche à Crupet, 2020. G. Focant © SPW-AWaP

Depuis 2016, les Parcs naturels des deux Ourthes et Haute-Sûre Forêt d'Anlier et l'AWaP (Direction de la Formation) s'efforcent de concevoir et de mettre en œuvre un programme de revitalisation de cet art en Wallonie et dans les zones transfrontalières, dans le cadre d'un projet Interreg - Grande Région. Aidés par ce projet et sa dynamique, les artisans, porteurs de ce savoir-faire, ont rédigé un dossier de candidature dont la qualité a été épinglée par la Commission du patrimoine oral et immatériel. Ce dossier a été complété par les conclusions et les témoignages récoltés suite à l'enquête ethnographique lancée par les partenaires wallons du projet Interreg et l'association Qualité Village Wallonie. Nous profitons de cette tribune pour remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont répondu à cette enquête sans que ce processus n'aurait pu aboutir.

L'attribution de ce titre prestigieux est motivée par divers critères tels que l'ancienneté de cet art en région wallonne,

sa pratique par des détenteurs, intimement liée à un caractère identitaire et emblématique, sa participation à l'identité culturelle d'une communauté qui lui est attachée et qui œuvre pour sa défense, sa sauvegarde et sa transmission; toutes caractéristiques auxquelles le Centre de formation et de perfectionnement de la Paix-Dieu (AWaP) a apporté une contribution essentielle.

Cette reconnaissance officielle accorde une belle visibilité aux porteurs de ce savoir-faire qui œuvrent souvent de manière bénévole au sein de comités villageois ou d'associations sans but lucratif. Leur travail s'inscrit dans une tradition patrimoniale qui se trouve valorisée. Pour les professionnels spécialisés dans cette technique ou ceux qui envisagent de le devenir, cela constitue un encouragement pour développer leurs activités autour de la conservation et de la restauration du patrimoine existant, l'aménagement des parcs et jardins et qui peut aller jusqu'à la création contemporaine. Enfin, cette reconnaissance est assortie d'une

certaine protection de ce savoir-faire afin de contrer des pratiques qui ne respecteraient pas les règles de mise en œuvre et qui, à terme, jetteraient un discrédit sur les avantages et les possibilités techniques qu'offre la pierre sèche. Écologie, économie circulaire, protection et encouragement de la biodiversité, solidité et souplesse sont en effet quelques-uns des atouts de ce savoir-faire.

En raison de la pandémie, le projet Interreg bénéficie d'un prolongement de six mois et se terminera en juin 2022. Durant l'année qui reste, les partenaires du projet s'efforceront de continuer à mettre en lumière cet art par diverses actions dont la formation constitue le fer de lance en termes de transmission générationnelle et de diffusion géographique.

Christine CASPERS

Renseignements

christine.caspers@awap.be

QUAND UNE **SIMPLE PIERRE** PERMET DE MIEUX COMPRENDRE UN **BÂTIMENT**, SON **CONTEXTE** ET SA **CONSTRUCTION**

Les formations des Centres des métiers du patrimoine
en septembre et octobre 2021

L'archéologie du bâti est
l'une des études préalables
indispensables à la
compréhension du bâtiment
et de son passé afin de
mieux cibler les choix et
interventions de conservation
et de restauration.

Cette « lecture des murs » permet de retrouver les phases de construction, les traces de reprises et de transformation de manière à restituer l'histoire et la chronologie relative d'un bâtiment.

Les éléments pierreux constituent des documents précieux pour ce travail de documentation et de recherche.

Une pierre renseigne d'abord, par sa nature, sur les matériaux utilisés lors de la construction. L'examen permet même d'identifier précisément les couches et

les bancs exploités, voire la zone d'extraction. Muni de ces informations, l'archéologue peut comprendre les lieux et aussi les circuits d'approvisionnement, et tenter d'appréhender l'économie du chantier.

Ensuite, cette pierre peut également informer l'historien de l'architecture ou l'archéologue sur la manière dont elle a été taillée, sur les différents outils qui ont été utilisés (gradine, laie, polka...), donc sur la culture technique des tailleurs de pierre, parfois aussi sur les orientations esthétiques des



Étude d'archéologie du bâti au Manoir des quatre tourettes à Liège. G. Focant © SPW-AWaP

Une pierre renseigne d'abord, par sa nature, sur les matériaux utilisés lors de la construction.

bâisseurs et des maîtres d'ouvrage. Les outils, de même que l'esthétique, ont évolué avec le temps : l'étude du parement peut concourir à la datation d'une maçonnerie.

Une pierre peut également renseigner sur les aspects matériels et logistiques du chantier. Des traces des instruments de levage (trous de louve, trous de griffe...) permettent de reconstituer l'équipement et les modes opératoires. Des cavités ou des encoches encore parfois gainées de plomb peuvent renseigner sur l'emploi de goujons, d'agrafes, de crampons en fer.

Certaines pierres peuvent porter des signes lapidaires qui livrent de précieuses informations sur l'organisation des chantiers : des marques... dites de tâcherons, d'abord, même si l'on ne sait pas toujours si elles correspondent à des signatures individuelles ou à des marques d'équipe, ou si elles doivent être lues comme un signe de fierté du tailleur de pierre ou bien comme une attestation d'un travail fait, à l'intention du payeur du chantiers ; des marques... destinées à guider la pose, ensuite : lit d'attente, lit de pose, numéros d'ordre, lignes légèrement incisées qui indiquent les axes de la construction aux maçons chargés de mettre en œuvre les pierres préparées par les tailleurs...

Enfin, l'épiderme des pierres peut également être interrogé. Des traces résiduelles de polychromie, des stratigraphies d'enduits peuvent ainsi être mises en évidence, et guider les choix de la restauration.

À l'aide des techniques et des compétences adaptées et au terme d'une étude scientifique approfondie, un œil

Une pierre peut également renseigner sur les aspects matériels et logistiques du chantier.

averti peut donc faire parler ces pierres qui deviennent des « archéomatériaux ».

Les Centres de formation aux métiers du patrimoine organisent prochainement des formations sur cette thématique. La formation *Archéologie du bâti* se déroule les 5, 7 et 8 octobre 2021 au Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay (formatrices : C. Bolle et V. Boulez). Au Pôle de la Pierre à Soignies, l'étude plus spécifique des matériaux pierreux fait l'objet de la formation *Techniques constructives historiques* qui s'y tiendra du 22 au 24 septembre prochain (formateurs : A. Baudry, L.-A. Finoulst, Ch. Mahy et A. Wilmet). Ces deux formations allient théorie et exercices pratiques (lecture de bâtiments, exercices de taille de pierre à l'aide d'outils anciens...).

Sébastien MAINIL



Pôle de la Pierre à Soignies. G. Focant © SPW-AWaP

Renseignements et inscriptions

Centre de la Paix-Dieu • +32(0)85 41 03 51
 formations.pxd.awap@awap.be
 Pôle de la Pierre • +32 (0)67 41 12 60
 formations.pole.awap@awap.be

L'ERMITAGE DE SAINT-THIBAUT ET LE SITE DE MONTAIGU



Surplombant la pittoresque vallée de l'Ourthe, la montagne de Montaigu, autrefois chef-lieu d'un comté étendu, était dominée à l'origine par une imposante forteresse, résidence des comtes du même nom. Des fouilles organisées dans les années 1970 en révélèrent le mur d'enceinte ainsi que le donjon. Après la destruction de la fortification au XII^e siècle, l'endroit connut une nouvelle affectation sous l'impulsion d'un curé qui y fit construire en 1639 une chapelle et un ermitage. Dédié à saint Thibaut, un jeune noble devenu ermite, l'édifice devint un important lieu de culte dont la fréquentation ne cessa de croître au fil des siècles. Après avoir été occupé successivement par des ermites et des gardiens, le site fut confié en 1970 à une association de bénévoles qui encore aujourd'hui veillent à sa destinée. Un calvaire, un monument, une source dite miraculeuse et un splendide panorama



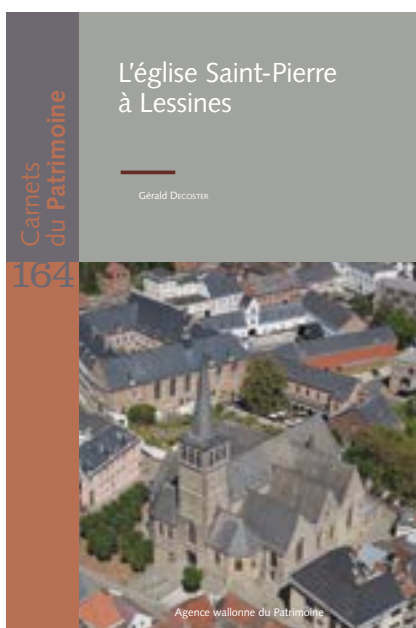
Le site de Montaigu et la chapelle.
G. Focant © SPW-AWaP

complètent ce très bel ensemble classé situé au milieu d'arbres centenaires dans la forêt ardennaise.

Philippe SON, *L'ermitage de Saint-Thibaut et le site de Montaigu*, Carnet du patrimoine n° 61, 2^e édition, Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 2021, 64 pages, 6 €.

Florence PIRARD

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE LESSINES



À Lessines, l'église décanale Saint-Pierre est le témoin de plus de dix siècles de foi, combinant esthétique et patrimoine. Elle occupe l'emplacement d'une chapelle primitive, construite lors de la naissance de la localité vers le X^e siècle, qui sera remplacée par une première église romane, suivie d'une seconde. Depuis le XII^e siècle, l'édifice n'a cessé de croître pour être ce qu'il est aujourd'hui, avec des dimensions inaccoutumées et une morphologie particulière. Au cours des siècles, il a été doté d'une décoration et d'un mobilier importants. Mais, le 11 mai 1940, l'église est atteinte par quelques obus incendiaires, tout - ou presque - disparaîtra dans un brasier qui fera s'évaporer charpentes historiques, meubles baroques et trésors liturgiques. Classée alors qu'elle n'est plus que ruine, elle sera restaurée au début des années 1950 par S. Brigode et rendue au culte en mai 1952. Depuis lors,



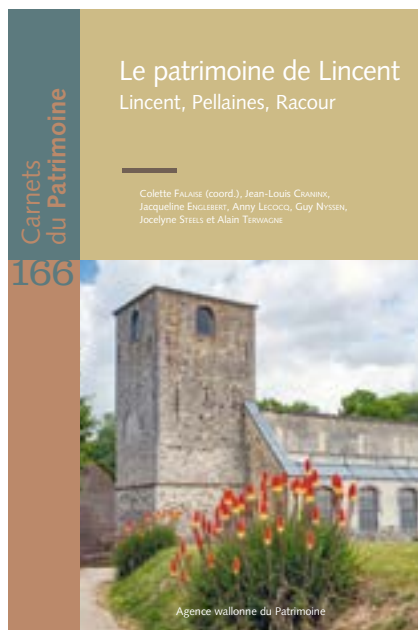
L'église Saint-Pierre de Lessines.
G. Focant © SPW-AWaP

divers Dommages de guerre mobiliers sont venus parachever le lieu, tout en contribuant à perpétuer son histoire et pérenniser ses fonctions.

Gérard DECOSTER, *L'église Saint-Pierre de Lessines*, Carnet du patrimoine n° 164, Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 2021, 60 pages, 6 €.

Florence PIRARD

LE PATRIMOINE DE LINCENT



Au cœur de la Hesbaye, Lincint vous accueille dans la diversité de ses quartiers vivants. Le passionné d'histoire s'émerveillera devant les épures moyenâgeuses se déployant autour des ruines de l'ancienne église Saint-Pierre et de l'église Saint-Christophe récemment restaurée. Il s'attardera avec plaisir et nostalgie au musée de la Vie d'autrefois et du tarare. Le promeneur tombera sous le charme des campagnes verdoyantes, de l'apaisant débit de la Gette ou encore de la biodiversité de la réserve naturelle de la Vallée de la Bacquelaine. L'avidé de folklore et des traditions y découvrira un panel d'animations chaleureuses. Son empreinte économique vous étonnera

par son commerce encore bien vivant, son artisanat renaissant et ses initiatives en matière d'agriculture nouvelle. Ce *Carnet* vous invite à découvrir ce beau terroir aux accents liégeois mais si proche des sonorités brabançonnaises.

Colette FALAISE (coord.), Jean-Louis CRANINX, Jacqueline ENGLEBERT, Anny LECOQ, Guy NYSSSEN, Jocelyne STEELS et Alain TERWAGNE, *Le patrimoine de Lincint. Lincint, Pellaines, Racour*, Carnet du patrimoine n°166, Namur, Agence wallonne du Patrimoine, 2021, 60 pages, 6 €.

Florence PIRARD



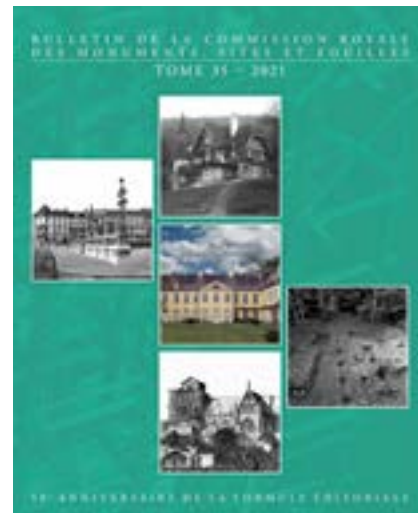
L'église Saint-Christophe de Racour (Lincint). G. Focant © SPW-AWaP

Renseignements - Éditions de l'AWaP

+32 (0)81 23 07 03 • publication@awap.be • AWaP, Direction de la Promotion du Patrimoine • Rue Moulin de Meuse, 4 • 5000 Namur (Beez)
Également en vente à l'Archéoforum de Liège - Sous la place Saint-Lambert • 4000 Liège • +32(0)4 250 93 70 • infoarcheo@awap.be

LE BULLETIN N° 35 DE LA CRMSF EST SORTI DE PRESSE

Fidèle à la mission qui lui a été dévolue par le Bureau de la Commission royale depuis quelques années, le *Bulletin de la CRMSF* se veut, une fois encore, dans la présente livraison, le reflet des travaux scientifiques de jeunes chercheurs issus de nos universités. Mis à part le premier article qui est relatif à l'archéologie préhistorique, il est cette fois entièrement consacré au XIX^e et au début du XX^e siècle.



Le site archéologique du Plateau des Cinqes à Olloy-sur-Viroin est situé en pleine Calestienne. Présentant d'évidentes qualités défensives, ce site a fait l'objet d'occupations successives dans le temps à partir du Néolithique moyen, dès la première moitié du 4^e millénaire avant notre ère. De multiples campagnes de fouilles archéologiques s'y sont déroulées à partir de 1885 jusqu'aujourd'hui. Dans son article **Le Michelsberg à Olloy-sur-Voroin : analyse du matériel lithique du « Plateau des Cinqes » (Viroinval, Namur)**, Y. Weenen, titulaire d'un master en histoire de l'art et archéologie de l'ULB, fait le point sur l'étude du matériel lithique en silex (éclats, lames, lamelles, haches polies, nucléus et autres outils) découverts sur le site entre 2014 et 2017.

M. Macaux, assistante-doctorante au Département d'Histoire de l'Art et Archéologie de l'UNamur, étudie dans le cadre de sa thèse la question de la réaffectation des sites monastiques ruraux en Belgique à l'époque de la Révolution industrielle. Dans cet article, elle s'attache particulièrement au cas de **La réaffectation du site de l'ancienne abbaye cistercienne de Moulins à Anhée (1785-1988)**. L'auteur livre sa vision de l'histoire des lieux tout en mettant en exergue les valeurs architecturales et historiques des anciens

bâtiments conventuels et de l'ancien complexe industriel, mais aussi des jardins et du site environnant.

A. Baudry, doctorant en histoire, histoire de l'art et archéologie de l'ULiège, a choisi d'aborder un sujet hors du commun : **Les échafaudages sur les grands chantiers de restauration en Belgique au XIX^e siècle**. Indissociable de l'image d'un bâtiment en cours de restauration, l'échafaudage n'a cependant jamais été étudié en tant que tel. Mis à part quelques photographies anciennes,

on ne sait en effet pas grand-chose de précis à propos de leur technique, de leurs matériaux, de leur coût... L'auteur donne quelques détails à cet égard au travers de l'examen de chantiers emblématiques, comme par exemple la restauration du beffroi de Tournai de 1844 à 1847, de la basilique Saint-Martin à Liège de 1844 à 1846 et de 1868 à 1871, du beffroi de Mons de 1850 à 1865 ou encore, de l'église Saint-Loup à Namur de 1862 à 1867.



Le site de l'ancienne abbaye cistercienne de Moulins à Anhée. © M. Macaux

La Révolution industrielle et l'évolution démographique ont entraîné des modifications majeures dans pratiquement tous les grands centres urbains de Belgique au XIX^e siècle. Le cas de la ville de Liège est emblématique à cet égard. Sous l'égide du directeur des Travaux publics de la Ville de Liège H. Blondin (1816-1881), s'ouvre à partir de 1876 un chantier titanesque, visant à implanter sur l'ancienne Île de Commerce un nouveau quartier, bordé d'un nouveau parc de 45 000 m², le parc d'Avroy. De nouvelles rues et de nouveaux boulevards vont ainsi accueillir durant une quinzaine d'années les hôtels particuliers et les maisons que se fait bâtir la grande bourgeoisie de l'époque, rivalisant de luxe et d'originalité. N. Sougnez, titulaire d'un master en Architecture de l'ULiège, publie un article basé sur

son mémoire de fin d'études, mémoire primé par le Prix de l'AWaP 2019, qui résume bien cette époque : **L'habitat bourgeois à Liège : le lotissement de l'Île de Commerce (1879-1914)**.

Le développement des chemins de fer durant tout le XIX^e siècle et l'apparition de l'automobile au début du XX^e siècle ont permis un grand développement du tourisme en Belgique et l'éclosion de nombreuses résidences de villégiature, singulièrement dans la vallée de la Meuse entre Namur et la frontière française. La bourgeoisie urbaine de l'époque, souhaitant fuir les désagréments des grands centres industriels, se fait alors construire de belles maisons de vacances au bord de l'eau pour profiter du grand air et des plaisirs que procure le fleuve : baignade, pêche,

canotage et autres sports nautiques. M. Badoux, titulaire d'un master en architecture de l'ULiège, détaille les grandes lignes de la typologie de ces nouvelles constructions dans son article **La villa mosane, résidence de villégiature en Haute-Meuse à la Belle Époque ; analyse typologique**.

Un volume in-quarto, 236 pages – 108 illustrations couleurs et 114 noir et blanc. 25 € (hors frais de port). En vente via la boutique en ligne du site Internet de la CRMSF : www.crmsf.be/fr/boutique-en-ligne.

Renseignements

Secrétariat de la CRMSF
rue du Vertbois, 13c - 4000 Liège
+32 (0)4 232 98 51/52 - info@crmsf.be

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES RICHESSES DU PATRIMOINE MOBILIER AVEC **TRÉSORS CLASSÉS EN FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES** (TOME 2)

Riche de soixante-huit notices dédiées aux derniers biens mobiliers classés, cet ouvrage constitue la suite du premier volume paru en 2015 et permet, avec ce dernier, de présenter un tour d'horizon des deux-cents premiers trésors de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Abondamment illustrée, cette publication comporte également plusieurs articles abordant les critères de classement, les implications en matière de mouvements et de restaurations ainsi que différentes problématiques liées à la protection du patrimoine mobilier.

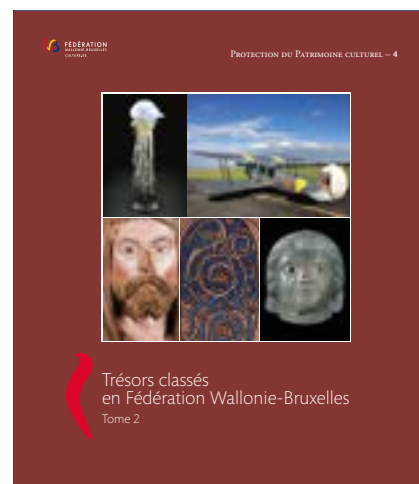
Ce volume, édité par la Direction du Patrimoine culturel du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, est le quatrième de la série *Protection du Patrimoine culturel*, destinée à permettre la publication d'études, de synthèses et de réflexions sur la protection du patrimoine culturel en Fédération Wallonie-Bruxelles.

À l'occasion de cette parution, vous pouvez bénéficier d'une offre exceptionnelle de lancement : le volume 1 (tome 1) + le volume 4 (tome 2) sont au prix promotionnel de 30 €.

Coll., *Trésors classés en Fédération Wallonie-Bruxelles*, Protection du Patrimoine culturel, tome 2, Bruxelles, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2021, 224 pages, 20 €.

Renseignements

+32 (0)81 23 07 03
publication@awap.be
www.awap.be



FLESH, GOLD AND WOOD

THE SAINT-DENIS ALTARPIECE IN LIÈGE AND THE QUESTION OF PARTIAL PAINT PRACTICES IN THE 16TH CENTURY. PROCEEDINGS OF THE CONFERENCE HELD AT THE ROYAL INSTITUTE FOR CULTURAL HERITAGE IN BRUSSELS, 22-24 OCTOBER 2015

L'imposant retable de l'église Saint-Denis à Liège constitue l'un des plus prestigieux mais aussi l'un des plus énigmatiques témoins de la riche production de retables brabançons à la fin du Moyen Âge. L'étude interdisciplinaire menée à l'occasion de sa restauration à l'Institut royal du Patrimoine artistique entre 2012 et 2014 a permis de résoudre certaines des questions et de proposer de nouvelles hypothèses vivifiantes.



Son attribution à l'illustre atelier bruxellois des Borman a été affinée ainsi que sa datation au début des années 1530, au moment où les motifs de la Renaissance italienne commencent à envahir l'art des bords de la Meuse en parallèle avec un style gothique toujours bien ancré. Une large place a été accordée dans ce volume au caractère exceptionnel de la polychromie partielle du retable mis en exergue par l'étude conduite à l'IRPA et nourrie par de nombreuses réflexions comparatives. La restauration à l'IRPA, entre 2016 et 2019, d'une partie des panneaux peints qui ornaient les volets du retable a aussi permis une salutaire reconsidération de la participation du grand peintre liégeois L. Lombard et de l'un ou l'autre atelier local. Les études foisonnantes

et diversifiées de spécialistes belges et étrangers rassemblées dans cet ouvrage présentent, à partir d'une œuvre étonnante, un pan important de l'activité artistique liégeoise revitalisée par le prince-évêque É. de La Marck.

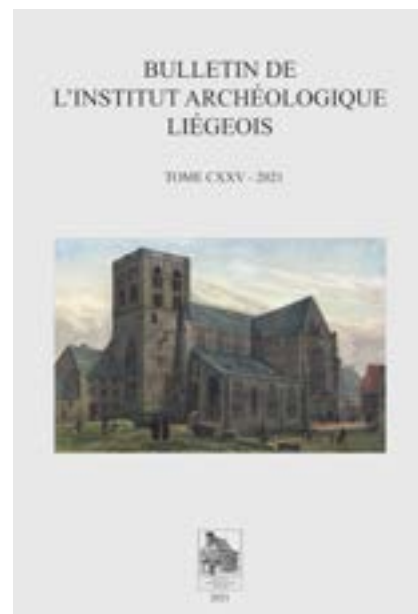
Emmanuelle MERCIER, Ria DE BOODT et Pierre-Yves KAIRIS (dir.), *Flesh, Gold and Wood. The Saint-Denis altarpiece in Liège and the question of partial paint practices in the 16th Century. Proceedings of the Conference Held at the Royal Institute for Cultural Heritage in Brussels, 22-24 October 2015*, Scientia Artis 18, Bruxelles, Institut royal du Patrimoine artistique, 2020, 483 pages, 60 €.

Renseignements

Le livre est en vente à l'accueil de l'IRPA et sur le site de Brepols (www.brepols.net/Pages/ShowProduct.aspx?prod_id=IS-9782930054407-1)

LE BULLETIN DE L'INSTITUT ARCHÉOLOGIQUE LIÉGEOIS, SES MISSIONS, SES COLLECTIONS ET SES PUBLICATIONS

Depuis 170 ans, l'Institut archéologique liégeois (IAL) se veut acteur du patrimoine des musées de la Cité ardente. La création, en 1933, de l'asbl Les Amis des Musées de l'Institut archéologique liégeois (AMIAL) lui confère une personnalité juridique. Ces associations agissent en parfaite symbiose pour mener à bien leurs objectifs communs.



Dès sa création en 1850, l'IAL manifeste la volonté de collecter et conserver les témoins archéologiques et artistiques de l'ancien pays de Liège, en vue de la création d'un musée. Il remplit cette mission grâce aux fouilles qu'il organise au cours des XIX^e et XX^e siècles, grâce aux dons, legs ou dépôts dont il est bénéficiaire et aux acquisitions d'œuvres d'art qu'il consent. D'abord installées dans des locaux provisoires successifs, ses collections intègrent, en 1909, la Maison Curtius restaurée par la Ville de Liège. Celle-ci conclut avec l'IAL une convention qui régit les rôles des partenaires et lui attribue la gestion scientifique du Musée archéologique liégeois; suivront celle des musées d'Ansembourg et du Verre. Un siècle plus tard, le patrimoine de l'Institut participera à la mise en place du Grand Curtius.

Un deuxième objectif est l'édition d'une publication annuelle, distribuée aux membres et à une centaine de sociétés archéologiques et historiques, belges et étrangères, avec lesquelles l'IAL entretient des échanges. Cette initiative induit la création d'une bibliothèque et garantit des contacts réguliers avec

les membres, les amateurs, les collectionneurs. Les bibliothécaires successifs s'emploient à collecter ouvrages, catalogues, périodiques et séries, une documentation scientifique essentielle aux conservateurs des musées et aux chercheurs.

Ainsi, depuis 1852, le *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois* constitue un soutien probant pour la recherche en histoire, en histoire de l'art et en archéologie au pays de Liège. Il fait appel aux chercheurs chevronnés ou amateurs et aux étudiants. La commission des publications est composée de onze spécialistes; elle consulte divers experts selon les sujets spécifiques abordés.

Les huit contributions proposées dans le tome 125 (2021) mènent de la période ottonienne au XX^e siècle, tandis que les rapports annuels rendent compte de l'activité de l'Institut.

M. Otte (professeur émérite - ULiège) évoque la distribution des masses en élévation de *La cathédrale ottonienne de Liège*, la géométrie rigoureuse, l'ampleur, l'équilibre du sanctuaire, sa totale cohérence et la valeur symbolique de

Dès sa création en 1850,
l'IAL manifeste la
volonté de collecter et
conserver les témoins
archéologiques et
artistiques de l'ancien
pays de Liège.

Un deuxième objectif est
l'édition d'une publication
annuelle, distribuée
aux membres et à une
centaine de sociétés
archéologiques et
historiques.

son architecture majestueuse, qui importait la puissance impériale en pays mosan et manifestait l'attachement de Liège à l'Empire. L'auteur établit les similitudes évidentes avec l'église abbatiale Saint-Michel de Hildesheim.

P. Colman (professeur émérite - ULiège) reconsidère *Les énigmes de la dalle funéraire de Jean de Cromois, abbé de Saint-Jacques († 1525)*, conservée jadis en l'église Saint-Jacques de Liège et aujourd'hui au Louvre. Quant au géologue F. Tourneur (secrétaire général de l'asbl Pierres et Marbres de Wallonie), il revient sur les études qui ont permis d'affirmer l'origine dinantaise du matériau.

Deux articles sont consacrés à l'orfèvrerie. Le premier, signé P. Colman, synthétise ses recherches sur *Les orfèvres de la « Bonne Ville » de Verviers et de la principauté de Stavelot-Malmedy*. Le spécialiste dresse un répertoire des orfèvres - onze verviétois et six malmediens -, qui détaille renseignements biographiques et références bibliographiques.

Le second livre le résultat des investigations de l'historien de l'art L. Engen (collaborateur scientifique - ULiège) sur *Le bras-reliquaire de saint Sébastien et ses poinçons verviétois pour l'argent, exécuté en 1673 par l'orfèvre M. Mols*. L'auteur analyse par ailleurs le bras-reliquaire de saint Remacle - fortement inspiré de l'œuvre de Mols -, réalisé en 1840 par le Liégeois F. Drion. Ces pièces sont conservées au musée des Beaux-Arts et de la Céramique de Verviers.

F. Tourneur (chargé de cours à la Faculté d'Architecture - ULiège) se penche sur *La mesure des pierres de taille au pays de Liège au XVIII^e siècle*. Il explore les enseignements des traités de géométrie de M. Malte (1716) et de J. Harroy (1745). Il propose une esquisse de glossaire des termes utilisés au XVIII^e siècle dans les métiers de la construction, à Liège et dans les Pays-Bas méridionaux.

Quant à D. Jozic (docteur en histoire et collaborateur scientifique - ULiège), il analyse, dans *La principauté de Liège et la guerre de Sept Ans (1756-1763)*, les principales péripéties de cet important bouleversement politique, véritable révolution diplomatique. Ce premier chapitre d'une trilogie s'appuie sur une documentation historique et archivistique impressionnante.

L'historien de l'art A. Baudry explore, dans le cadre d'une thèse de doctorat (ULiège), *La restauration de l'église Saint-Martin à Liège au XIX^e siècle (1804-1877): des acteurs, des projets, un chantier*. Les richesses archivistiques et iconographiques lui ont permis d'apporter un éclairage bienvenu sur l'évolution et les expertises du bâti, sur la stratégie d'intervention et les différents projets de restauration qui se sont succédé. Le chercheur souligne le caractère collectif et collaboratif des opérations.

Un hommage est rendu au docteur J. Kelecom (1931-2020), ancien membre du bureau de l'IAL, qui en assura la vice-présidence, puis la présidence entre 1983 et 1986. G. Warzée (historienne de l'art - AWaP) rappelle son

parcours professionnel et son investissement indéfectible au service du patrimoine, tant à Liège qu'à Arlon.

Le rapport du secrétaire de l'IAL, Ch. Maréchal, relate les événements et préoccupations qui ont jalonné l'exercice 2019, tandis que celui du conservateur, G. Warzée, dresse le bilan de l'activité scientifique, dont l'important travail d'inventaire des cent-septante-neuf pièces d'étain de la donation R. Lemaire, venues enrichir les collections déposées au Grand Curtius.

Ce volume de 281 pages illustrées est disponible au prix de 30 € (port non inclus).

Monique MERLAND
(IAL - AMIAL)

Renseignements

www.ialg.be
info@ialg.be

CHÂTEAUX ET ABBAYES, VERS LA CRÉATION D'UN NOUVEAU RÉSEAU MSW



© Abbaye de Villers-la-Ville

Fin 2021, Musées et Société en Wallonie (MSW) proposera aux institutions patrimoniales un nouveau lieu de rencontres et d'échanges. Fondée en 1998, cette association fédère les musées et les institutions muséales membres situés sur le territoire de la Wallonie, les représente, les fait progresser et les fait connaître. En tant que fédération, l'une des raisons d'être de l'asbl consiste bien entendu à réunir ses membres et à leur offrir des moments de rencontres et d'échanges.

Comme les collections valorisées par ses membres sont très diversifiées, les enjeux et problématiques qui les préoccupent le sont tout autant. Face à ce constat, MSW a petit à petit développé quatre réseaux thématiques dans le but de répondre aux besoins spécifiques de chacun de ces groupes dans un esprit de réseautage et de mutualisation.

C'est ainsi qu'en 2005, le premier réseau ArcheoPass a été créé, regroupant, comme son nom l'indique, des institutions ayant pour thématique l'archéologie. Par la suite, en 2010, trois autres réseaux ont vu le jour : le réseau PISTe (les musées et institutions du patrimoine industriel, scientifique et technique), Art&Mus (les musées d'art) et HOmusée (les musées d'ethnologie).

Voilà donc bientôt onze années que ces réseaux, chacun coordonné par un référent MSW, se réunissent dans le but de discuter de problématiques communes et de mener ensemble divers projets et actions.

Bien que l'association réfléchisse à l'avenir de ces quatre réseaux et cherche désormais à leur insuffler une dynamique nouvelle, le besoin d'en créer un cinquième, dédié au patrimoine immobilier, s'est récemment fait ressentir.

Le projet d'un nouveau réseau émane en effet de besoins spécifiques dont nous ont fait part un certain nombre des membres de l'association. En effet, l'association peut compter sur une belle représentation de châteaux, abbayes et autres cathédrales qui semblent désireux de se rencontrer pour traiter de questions diverses portant notamment

sur le développement durable, la restauration de bâtiments classés, la valorisation et la réhabilitation du patrimoine immobilier...

Outre une quinzaine d'institutions membres déjà intéressées par cette initiative (telles que les abbayes d'Orval, de Stavelot, de Villers-la-Ville; les châteaux de Jehay, de l'Avouerie d'Anthisnes, de Poilvache, de Raeren, de Seneffe...), s'ajoutera également un certain nombre d'autres lieux patrimoniaux qui ne sont pas encore membres de MSW. En effet, une approche plus large du réseau a été entreprise tout au long de l'année 2020, ce qui a permis de dénombrier des adhérents potentiels.

À l'instar des différents réseaux déjà existants, celui-ci se réunira une à deux fois par an afin d'aborder diverses thématiques en lien avec les enjeux et préoccupations propres à ce type de lieux et si besoin de veiller à la réalisation de projets communs. Outre le réseautage et le partage d'informations,

ces réunions sont également l'occasion de mettre en place des outils de promotion, d'animation ou encore d'émettre la demande de formations nouvelles.

En raison de la crise sanitaire, le lancement du réseau (normalement prévu en 2020) a été retardé et est désormais programmé pour l'automne 2021. Lors d'une journée inter-réseaux, MSW projette l'organisation d'une mini-conférence inaugurale encadrée par le référent de ce réseau en devenir, F.-L. de Schaetzen. Cet événement permettra de regrouper pour la première fois les membres de ce nouveau groupe, de cerner les différents sujets qu'ils souhaitent voir aborder et de préciser ce que l'association peut leur apporter.

Diane DEGREEF
et François-Louis DE SCHAETZEN
(MSW)

MSW a petit à petit
développé quatre réseaux
thématiques :
ArcheoPass, PISTe,
Art&Mus et HOmusée



Domaine de Seneffe. © Accalmie Studio

FEMMES & PATRIMOINE,

EN ROUTE POUR LES PROCHAINES JOURNÉES

Les 11 et 12 septembre prochains, la 33^e édition des Journées européennes du Patrimoine en Wallonie vous convie à la rencontre du patrimoine décliné au féminin. Le programme dense et varié qui vous est proposé vous invite à la (re)découverte de monuments et sites sur lesquels les femmes ont eu un impact majeur, au fil de leurs transformations successives mais aussi au travers de leur préservation ou de leur restauration, voire de leur gestion quotidienne.



La Bonne Maison de Bouzanton, à Mons. H. Strebelle © CPAS de Mons

Rendez-vous par exemple à la Maison de la Culture de Tournai pour découvrir l'esthétique de S. Guilissen-Hoa ou en Cité ardente, pour un circuit au fil de restaurations récentes menées par des architectes et urbanistes féminines.

Le week-end offrira également l'occasion de visiter des lieux de culte, des sièges de congrégations à titulature féminine ou connus pour une dévotion particulière à une sainte ou à la Vierge mais aussi des institutions de bienfaisance, de soins ou d'enseignement créées par des femmes et parfois encore dirigées par elles. On songe ainsi à l'action d'A. de Rupplémont à Namur ou de L. de Bouzanton à Mons.

S'ajoutent à cette liste les monuments érigés en mémoire d'une dame ainsi que les lieux portant le nom d'une de ces dames ou devenus célèbres grâce à l'action de l'une d'entre elles. Citons, par

exemple, les personnalités d'Ermesinde, de Ch. de Lalaing, de J. de Cornillon ou plus près de nous, de L. de Waha.

Les biens wallons liés au combat pour les droits sociaux et politiques des femmes en Belgique, à la manière du Parlement, pour n'évoquer que le plus évident, sont également au programme, de même que les musées ou lieux d'exposition

qui évoquent, au travers de leurs collections, ou tout spécialement pour l'occasion, une mise en lumière de la place des femmes à différentes périodes de l'histoire, dans l'art ou sous le regard d'artistes, féminines ou non. Cet éclairage

particulier est largement mis à l'honneur à Arlon, Liège, Louvain-la-Neuve, Namur, Tournai...

Enfin, la mise en exergue de figures marquantes de nos régions se poursuit dans les lieux où ces femmes ont vécu, avec



Détail de la frise de façade de l'Athénée Léonie de Waha, à Liège. C. Mans © Athénée Léonie de Waha asbl



L'abbaye de Clairefontaine, à Arlon. G. Focant © SPW-AWaP

lesquels elles ont pu tisser un lien étroit ou qui permettent de les évoquer de manière plus générale. Songeons par exemple au rôle de nombreuses résistantes, comme les figures qui seront par exemple évoquées à l'hôtel de Ville de Charleroi et à l'église de Marbehan ou, dans un autre registre, aux femmes

L'inauguration des
Journées se déroulera
le vendredi 10 septembre
dans le cadre prestigieux
du château de Rixensart.

qui ont présidé, au fil des siècles, au développement de domaines, comme le montrent les châteaux de Rixensart ou de Freÿr.

Près de quatre-cents activités sont au programme du week-end dans les monuments et sites ouverts, au gré d'animations variées telles que visites guidées, expositions, spectacles, conférences, ateliers pour petits et grands, circuits libres ou guidés. Comme chaque année, de nouveaux lieux sont au programme.

Quelques monuments bénéficient également d'une mise en valeur par une courte capsule de réalité augmentée. Il suffit de télécharger l'application gratuite Admented sur Google Play ou l'App Store et de scanner l'illustration de la notice signalée par un cadre pour accéder à un contenu complémentaire. Et bien évidemment, vous pouvez, comme chaque année, télécharger sur ces mêmes plateformes l'application des Journées du Patrimoine, en vue de concocter votre programme à la carte.

Comme le veut l'usage, l'inauguration des Journées se déroulera le vendredi 10 septembre dans le cadre prestigieux du château de Rixensart. Venez profiter du spectacle gratuit qui lancera cette fête du patrimoine. Un seul mot d'ordre pour en profiter, la réservation obligatoire sur www.journeesdupatrimoine.be. Vous pourrez également y consulter la brochure en ligne, disponible au format



L'hospice d'Harscamp et la statue d'Isabelle Brunelle, à Namur. G. Focant © SPW-AWaP

papier dans les Offices et Maisons du Tourisme, auprès des organisateurs, à la FNAC ou sur simple demande au numéro vert 1718.

Attention... comme en 2020, situation sanitaire oblige, toutes les visites et activités, qu'elles soient libres ou guidées, ne seront accessibles que sur réservation obligatoire au préalable auprès des différents organisateurs.

Il ne reste plus qu'à vous souhaiter de belles découvertes !

Stephanie BONATO

Renseignements

Secrétariat des Journées du Patrimoine

+32 (0)85 27 88 80

journeesdupatrimoine@awap.be

www.journeesdupatrimoine.be

Facebook [journeesdupatrimoinebe](https://www.facebook.com/journeesdupatrimoinebe)

Instagram [#journeesdupatrimoinewallonie](https://www.instagram.com/journeesdupatrimoinewallonie)



Le château de Rixensart. M. Dalet © SI Rixensart

Les Journées du Patrimoine, c'est toute l'année grâce à l'Agenda du Patrimoine. Le 3^e trimestre de l'Agenda 2021, regroupant les activités programmées du 15 juillet au 14 octobre, est consultable sur www.journeesdupatrimoine.be. Il y en a forcément une près de chez vous...

L'inscription d'activités pour le dernier trimestre de l'année (15 octobre-14 janvier) est possible jusqu'au 15 septembre... N'hésitez pas à enrichir ces pages pour le plus grand plaisir de tous !

JEUDI ? J'PEUX PAS, J'AI PATRIMOINE !

Envie d'une expérience inédite et locale ?

Nous vous emmenons découvrir des lieux emblématiques près de chez vous.

Vous pourrez visiter le site des minières néolithiques de silex à Spiennes le 19 août et l'abbaye de Marche-les-Dames, le 26 août, avec un guide-archéologue de l'Agence wallonne du Patrimoine.



Ces découvertes intéressantes et diversifiées vous sont proposées gratuitement.

En famille, entre amis, seul(e) ou accompagné(e), joignez-vous à nous :

- Le 19/08 à Spiennes
- Le 26/08 à Marche-les-Dames

L'inscription est obligatoire.

Toutes les informations (inscriptions, heures de visite...) se trouvent sur notre site internet www.awap.be.

LA RENTRÉE DE L'ARCHÉOFORUM

L'équipe de l'Archéoforum prépare activement la rentrée de septembre. Elle débutera par notre participation à *Retrouvailles*, le rendez-vous liégeois des amateurs de loisirs et de culture. Cet événement a lieu tous les ans, le premier week-end du mois de septembre dans le parc de la Boverie, à Liège. Nous vous attendons donc nombreux à notre stand les 4 et 5 septembre prochains.

Le week-end suivant, les 11 et 12 septembre, l'Archéoforum prendra part aux Journées du Patrimoine dont le thème est, comme stipulé auparavant *Femmes & Patrimoine*. Nous mettrons en lumière une figure importante de l'histoire de la dynastie des Carolingiens : Alpaïde. La seconde femme de P. de Herstal et mère de Ch. Martel est un personnage-clé qui, selon certaines légendes, aurait été



Archéoforum de Liège. G. Focant © SPW-AWaP

impliquée dans l'assassinat de l'évêque Lambert vers l'an 700. Pour en savoir plus, il faudra réserver une visite pour ce week-end placé sous le signe du patrimoine !

Enfin, le mois d'octobre sera rempli de nouveautés. En effet, depuis plusieurs mois, l'équipe du musée travaille sur des nouveautés scénographiques qui amélioreront votre expérience de visite du site archéologique. Mais... nous ne vous en dirons pas plus, encore un peu de patience. Nous avons hâte de tout vous dévoiler.

Adriana CAVALERI

Renseignements

Archéoforum de Liège
 Sous la place Saint-Lambert
 4000 Liège
 +32 (0)4 250 93 70
infoarcho@awap.be
www.archoforumdeliege.be

DES LIVRES ET VOUS...

Samedi 19 juin, l'AWaP a organisé une mini-foire du livre aux Moulins de Beez, siège de l'Agence.

Celle-ci nous a permis de rencontrer et d'échanger avec le public, de présenter les nouveautés et de faire découvrir les différentes collections. Ce fut un moment de réel partage et de bonheur partagé depuis ces longs mois d'abstinence événementielle.

Nous remercions nos lecteurs, enthousiastes, passionnés, de leur visite, de leur fidélité pour certains et de leur curiosité pour d'autres.

Sans tout vous dévoiler, nous vous préparons une autre surprise en décembre...

Plus d'information dans la prochaine Lettre du Patrimoine ou sur notre site www.awap.be ou sur Facebook (@agencewallonedupatrimoine).

Renseignements

+32 (0)81 23 07 03
publication@awap.be
 Rue du Moulin de Meuse, 4
 5000 Namur (Beez)

LA VILLE THERMALE DE SPA

AUJOURD'HUI PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO



À découvrir pour en savoir plus :
le musée de la Ville d'eaux

Avenue Reine Astrid 77b, 4900 Spa
www.spavillaroyale.be
+32 (0)87 77 44 86

Connais-tu ces logos ?

Ce sont ceux de l'UNESCO (l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture).

Cette institution fondée au sortir de la Seconde Guerre mondiale a pour objectif de contribuer au maintien de la paix en resserrant les liens entre les nations.

Des sites remarquables sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO comme les pyramides

d'Égypte, la grande muraille de Chine, le sanctuaire du Machu Picchu, la Grand-Place de Bruxelles ou le centre historique de Bruges.

Aujourd'hui, onze Grandes villes d'eaux d'Europe, dont Spa, sont reconnues comme des biens culturels présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité.

Spa en Belgique,
Vichy en France,
Montecatini Terme en Italie,
Baden-Baden en Allemagne...

Quels sont les trois autres pays comportant des villes d'eaux d'Europe ?
Coche-les dans la liste des pays :

- l'Autriche
- le Portugal
- l'Espagne
- le Royaume-Uni
- la République tchèque
- la Suisse

Dans quel pays les villes d'eaux d'Europe sont-elles les plus nombreuses ?



Onze Grandes villes d'eaux d'Europe
En bleu : les sept pays d'Europe où les onze villes thermales sont reconnues au patrimoine mondial de l'Unesco.

© Ville de Spa

Les villes d'eaux ou villes thermales sont des villes qui se sont développées autour de sources minérales naturelles dans un but médical. Elles sont connues depuis l'époque romaine mais leur apogée européenne se situe entre 1700 et les années 1930.

On y soigne divers maux au moyen de cure par boisson ou par baignade et, pour optimiser les bienfaits des soins divulgués, on veille à y favoriser le plus possible l'amusement, la détente et la promenade.

Autour des sources, thermes et buvettes utiles aux cures, plusieurs aménagements sont nécessaires au bon fonctionnement d'une ville d'eaux.

Muriel DE POTTER
avec la collaboration
de la Ville de Spa

UNE PUBLICATION DE **L'AGENCE WALLONNE DU PATRIMOINE (AWAP)**

Éditeur responsable

Annick Fourmeaux, Directrice générale TLPE

Coordination

Madeleine Brilot

Adeline Lecomte

Collaborations

Agence wallonne du Patrimoine (AWaP)

Associations

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

Imprimerie Bietlot

S'ABONNER GRATUITEMENT ?

- à l'adresse **publication@awap.be**
- à l'adresse postale :
**Agence wallonne du Patrimoine,
Lettre du Patrimoine,
rue du Moulin de Meuse, 4 à 5000 Namur**

Les *Lettres* parues jusqu'à présent sont disponibles sur le site
www.awap.be.

Vous pouvez également choisir de recevoir la version électronique
de cette *Lettre* sur simple demande à l'adresse
publication@awap.be

REJOIGNEZ-NOUS ÉGALEMENT SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



@agencewallonnedupatrimoine



@AWaP_Patrimoine

ISBN 978-2-39038-114-3



La Lettre du Patrimoine n° 63 07 | 08 | 09 2021

Ce numéro a été tiré à 12 000 exemplaires

Les informations ont été arrêtées à la date du 26 juillet 2021

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu

Dépôt légal : D/2021/14.407/44